

éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

SEPTEMBRE 2022

#123

www.eco121.fr

D 28899 -123- F: 6,90 €



**OLIVIER
DAUGER**

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE HAUTS-DE-FRANCE

“IL NE FAUT PAS
BAISSER LES BRAS
SUR LA BIO !”

P22

ENQUÊTE

BIO

APRÈS LES
ANNÉES FASTES,
LES VACHES
MAIGRES ?

P14

→ OLIVIER REMOISSONNET, L'HOMME QUI A SAUVÉ LA BROSSÉ À DENTS FRANÇAISE P.10 → INGÉNIERIE : AUDDICÉ VOIT PLUS GRAND P.34

AVEC BANQUE POPULAIRE, C'EST TOUTE LA FRANCE QUI PRENDRA LE RELAIS EN 2024.

Banque Populaire,
partenaire du relais de la flamme olympique
pour faire des Jeux de Paris 2024
une réussite humaine et populaire.



PARTENAIRE PREMIUM

**BANQUE
POPULAIRE** 

la réussite est en vous

OLIVIER DUCUING

Directeur de la rédaction



Photo ©GregLeduc

Cure de jouvence

Après bientôt treize années d'existence, il était grand temps pour Eco121 de s'offrir une petite cure de jouvence graphique. Comme vous le découvrirez dans ce numéro de rentrée, nous avons retenu un parti-pris de meilleure lisibilité, d'une présence plus marquée des visuels, afin de renforcer l'efficacité du rapport texte-image. Nous avons voulu dynamiser le déroulé du journal et la présentation des articles, pour une lecture plus efficace. Nous souhaitons également mettre davantage en avant les acteurs de l'économie régionale,

et leur donner davantage la parole. Notre logo a également évolué pour un format épuré, sans capitale, moins massif et tout en rondeur, pour le rendre plus convivial et proche de ses lecteurs, tout ceci sous la houlette créative de notre directeur artistique Grégory Leduc.

Evidemment, Eco121 ne sacrifie en rien son exigence éditoriale dans ce changement de maquette, comme vous pourrez le constater par exemple dans notre enquête de rentrée sur la filière bio régionale, en proie à de grandes interrogations dans le contexte nouveau généré par l'inflation et les problématiques de pouvoir d'achat.

Nous espérons que cet Eco121 mature dans le fond et plus vif dans la forme vous donnera satisfaction. Cet éditorial est aussi l'occasion pour moi, en mon nom et celui

de l'équipe, de vous remercier pour votre fidélité et votre attachement à notre titre, depuis 2010. Ce journal est d'abord le vôtre : sans lecteurs fidèles, sans effet de communauté autour de la vie économique régionale qui nous réunit, pas de journal pérenne. Vous faites vous aussi partie de l'aventure médiatique très originale d'Eco121, avec son actionariat entrepreneurial tout à fait hors normes (cf ci-dessous), et son équipe en mode start-up depuis des années.

Merci à vous tous, bonne rentrée et bonne lecture !

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collègues d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises.

Le deuxième collègue, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts.

Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collègue professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires.

Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr)

où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

WWW.ECO121.FR

éco121

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€
Siret 528 819 485 00038
Siège social : Ecopresse - Parc Riveo 300 rue de Lille - 59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05
redaction@eco121.fr
www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing

JOURNALISTES

Julie Kiavué
Guillaume Roussange

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Anne Henry-Castelbou
Didier Nicolas

PUBLICITÉ

Rosell Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rosellconseilmedias.fr

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Krisztina Bonieux
Tél. : 03 55 33 21 05

DIRECTEUR ARTISTIQUE

Grégory Leduc

IMPRIMEUR

La Presse Flamande,
rue du milieu
59190 Hazebrouck

ISSN : 2109-3792

REPUT LEGAL : à parution

sommaire

TENDANCES 4-13

- **Portrait : Olivier Remoissonnet, le patron qui a sauvé la brosse à dents française**
- **Top : Getlink renoue avec les bénéficiaires**

GRAND ANGLE 14-24

- **Bio : après les années fastes, les vaches maigres ?**
- **Interview Olivier Dauger, président de la chambre régionale d'agriculture : « Demain on ne fera pas que de la bio ! »**

TERRITOIRES 26-37

- **Valfrance se dote d'une usine ultra-moderne de semences**
- **Haxoneo décolle avec sa plateforme d'achats groupés**

ENTREPRENDRE 38-42

- **Poclair Hydraulics : Laurent Bataille ouvre son capital en vue de passer le témoin**
- **Bruno Slembrouck crée des réservoirs souples pour voitures de courses**
- **Wetri vous récompense pour le tri de vos déchets**

DÉTENTE 46-48

- **Les Fatals Picards au Métaphone d'Oignies**
- **3 questions à Vincent Bonduelle, à la tête d'un nouvel espace d'art contemporain « confidentiel » à Lille**



ESTERRA BISSE

La MEL a renouvelé son contrat de collecte des déchets ménagers avec Esterra pour 7 ans, pour 34 communes de la zone nord est. Soit un montant de 188 M€. L'opérateur, qui emploie 950 personnes à l'échelle de la métropole, s'engage entre autres à substituer des véhicules plus verts (bio GNV et électriques, dont 10 Renault Trucks à cabine basse, en photo) à ses véhicules diesel.

©Renault



+25%

C'est l'envol de l'utilisation du vélo en un an dans la MEL, selon son président Damien Castelain

ALLIANZ REJOINT LE FE2T

L'assureur Allianz mobilise 32 M€ pour participer à cinq fonds de private equity régionaux dont le FE2T, fonds de capital-transformation initié par l'IRD, et souscrit par plusieurs grands noms comme Octave Klaba ou l'AFM. Le fonds vient de se mobiliser pour Poclain (lire par ailleurs). Le FE2T a déjà levé 80 M€ et vise les 100 M€ à terme.

Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUS SUR NOTRE SITE EGO121.FR

- 1 **Desotec : le retour du charbon dans le bassin minier**
- 2 Poclain : reclassement de capital et nouvelles ambitions
- 3 Conjoncture : la géopolitique commence à peser sur le climat des affaires
- 4 Getlink a renoué avec les bénéficiaires au premier semestre
- 5 Seine Nord Europe : nouvelle enveloppe européenne

BFM EN FORME



BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral (ex Grand Lille TV et Grand Littoral TV) transforment l'essai. Le groupe de Patrick Drahi revendique un record d'audience avec 4,8 millions de spectateurs de ses 8 chaînes locales entre septembre 2021 et juin 2022. Dont 795 600 pour BFM Grand Lille et 471 800 sur le littoral. Un habitant sur quatre du Nord-Pas-de-Calais regarde BFM Grand Lille, soit une part d'audience de 1,4% sur la population recevant la chaîne, contre 0,9 % sur le littoral, indique BFM, se fondant sur la dernière enquête Médiamétrie.

Vos projets de construction, d'extension et de réhabilitation clés en main



03 20 04 04 41
abalone-construction.fr



 WORLD FORUM FOR A RESPONSIBLE ECONOMY

TERRES
D'ENTREPRENEURS
RESPONSABLES

worldforum2022.com

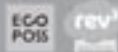
#WFRE2022

Mardi **18**
oct
2022
À LILLE

LA PLANÈTE
COMpte SUR 
MA RÉGION
ET VICE VERSA



EN ASSOCIATION AVSC



LE
TOPGETLINK RENOUVE
AVEC LES BÉNÉFICES

« Tous les segments de Getlink vont bien ! ». Yann Leriche, patron de Getlink, a de quoi se réjouir. Après une crise sanitaire qui a eu un lourd impact sur ses comptes, et qui lui a notamment coûté la moitié de son Ebitda, l'exploitant du tunnel sous la Manche est revenu dans le vert au premier semestre 2022. Les résultats annoncés cet été dévoilent un chiffre d'affaires semestriel, à l'échelle du groupe, en croissance de 76% à hauteur de 577 M€, essentiellement portés par Eurotunnel (474 M€). L'an dernier, toujours au premier semestre, Getlink annonçait 326 M€ de chiffre d'affaires consolidé, en retrait de 12%. L'excédent brut d'exploitation (Ebitda) a quant à lui triplé pour atteindre 309 M€, contre 100 M€ au premier semestre 2021. Enfin, Getlink a affiché un résultat net de 52 M€, toujours au premier semestre 2022. Fin juin, sa trésorerie disponible était de 597 M€. Pour Yann Leriche, ce premier semestre de l'année fait état « de résultats très encourageants » pour les mois à venir. Le Dg de Getlink dit cependant rester prudent face « à l'évolution des contextes géopolitique et sanitaire ».



«UNE NOUVELLE ÉTAPE
EST FRANCHIE, DONT
L'ABSENCE DE
RÉSERVE ET DE
RECOMMANDATION
PERMET D'ABORDER
AVEC SÉRÉNITÉ
LA POURSUITE
DU PROJET»

Martine Aubry,
à la suite de l'avis favorable,
à la mi-août, du commissaire
enquêteur concernant la nouvelle
enquête publique
sur le projet Saint-Sauveur

LE
FLOPLA MANUFACTURE FRANÇAISE DE TEXTILE
MORD LA POUSSIÈRE

Le fabricant caudrésien Manufacture Française de Textile a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce le 6 juillet dernier. L'entreprise, née à la suite d'un premier redressement en 2018 du rapprochement du filateur VIT (Viesly), de Velysam et de Colorado (Caudry) était pourtant bénéficiaire en 2019 avec un chiffre



d'affaires de 9,9 M€, selon Infogreffe. Elle misait entre autres sur une production intégrée (filature, tricotage, teinture, finition), sur la réactivité, et sur la production de fibres en matières recyclées. Elle est du reste partenaire d'Okaidi pour la production de T-shirts en fibres recyclées, rapporte le média Fashion Network. Mais le chiffre d'affaires s'est effondré à 2,9 M€ avec la crise sanitaire qui a asséché les commandes des donneurs d'ordre et entraîné la cessation de paiements. 77 emplois sont en jeu.

“ CE QUI SE PASSE SUR LA BATTERIE ÉLECTRIQUE EST BEAUCOUP PLUS IMPORTANT ET BEAUCOUP PLUS PUISSANT QUE CE QUI S’EST PASSÉ AVEC TOYOTA À VALENCIENNES ”

Xavier Bertrand,
président de Région, lors de l'université des Entrepreneurs



“TOUTES LES COURSES SERONT ASSURÉES POUR LA RENTRÉE !”

Le soulagement de **Franck Dhersin,** vice-président aux Transports de la Région, qui souligne la mobilisation très forte des entreprises de transport scolaire pendant le mois d'août pour trouver des solutions à la pénurie de chauffeurs.

“NOUS NE POUVONS PLUS FAIRE L'ÉCONOMIE DE LA MISE EN COMMUN DE TOUTES NOS ÉNERGIES ET DE TRAITER LES SUJETS PRIORITAIRES POUR LES CITOYENS ET POUR NOS COLLABORATEURS”

Yann Orpin,
président du Medef Lille Métropole, lors de l'Université des entrepreneurs



“CONNAISSEZ VOUS LA “CHTILIGON VALLEY” ? EH BIEN C'EST DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ET DANS L'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE LILLE (...)”

Arnaud Marion,
à l'occasion de l'entrée au capital de l'AFM et de l'IRD au sein d'Euratechnologies



“ CE QUE NOUS CHERCHONS, ET CE QUI MANQUE CRUELLEMENT AUJOURD'HUI, CE SONT DES PERSONNES QUI ONT SIMPLEMENT LE « SAVOIR ÊTRE » NÉCESSAIRE POUR VENIR ET RESTER EN ENTREPRISE.”

Frédéric Pissonnier,
président de la fédération régionale des travaux publics des Hauts-de-France, à l'occasion de la présentation de la TP Mobile, outil de promotion des métiers des TP

6 SEPTEMBRE : Pépites de l'IRD, Cité des Echanges, 18h30

16 SEPTEMBRE : CCI Job & Business Event, Amiens

16 SEPTEMBRE : « Villes Durables en Actions », Halles aux sucres de Dunkerque et en ligne, dès 10h30

20 SEPTEMBRE : Salon Entreprises et Territoires, Forum Gambetta à Calais, de 10h à 16h

27 SEPTEMBRE : Norlink Day « Logistique du futur », Dunkerque Port, dès 13h30

7 OCTOBRE : Déjeuner finance Eurasanté « Industrialisation d'un site de production », à la Caisse d'Épargne Hauts de France à Lille, de 12h à 14h

10 OCTOBRE : Prix de l'entrepreneur EY, Hippodrome de Marcq-en-Baroeul, 18h45

13 OCTOBRE : Forum rencontre entreprises - étudiants ingénieurs, Centrale Lille

PORTRAIT EXPRESS

PRÉFECTURE PAS-DE-CALAIS

Jacques Billant

Un ancien militaire à Arras

Jacques Billant, 62 ans, est depuis cet été le nouveau préfet du Pas-de-Calais. Cet ancien lieutenant-colonel de l'armée de terre succède à Louis Le Franc, son camarade de l'école militaire de Saint-Cyr. Après 16 années effectuées à l'armée, ce Gersois commence sa carrière dans le corps préfectoral en 1998 lorsqu'il est nommé sous-préfet et directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie. Des fonctions qu'il occupera deux ans plus tard dans les Vosges, avant d'être nommé chef de cabinet du ministre délégué à l'intérieur en 2004, puis du ministre de la justice en 2008. Il sera par la suite préfet de l'Ariège (2008), de la Dordogne (2011), de la Guadeloupe (2014) et enfin de la Réunion dès l'été 2019, son dernier poste.



MOUVEMENTS

PORT BOULOGNE CALAIS

François Lavallée, 60 ans, prend la présidence du Port Boulogne Calais et succède ainsi au Pdg Jean-Marc Puissesseau, désormais retraité après 22 années passées à la barre. Il fait ses premières armes chez ArcelorMittal, avant d'intégrer en 1993 CVRD (VALE aujourd'hui), sidérurgiste brésilien basé à Dunkerque, comme directeur financier puis directeur administratif, financier et services généraux. 13 ans plus tard, il devient Dg de Terenvi, spécialisé en environnement urbain. Avant de rejoindre en 2019, au même poste, le groupe Evariste. En parallèle, il préside la CCI Littoral Hauts-de-France (2016) et est le 1er vice-président de la CCI régionale (2018).



De son côté, **Benoît Rochet** devient à 40 ans le nouveau Dg de l'ensemble portuaire. Il occupait jusqu'alors les fonctions de Dg délégué. Cet X-Ponts a débuté comme responsable de l'arrondissement de Valenciennes au Département du Nord en 2007. Avant de rejoindre celui de la Vendée comme Dg adjoint. Retour à Lille

en 2015 pour prendre la direction territoriale Nord - Pas-de-Calais des Voies navigables de France. Il y restera deux ans, avant de rejoindre le Port Boulogne Calais.

DECATHLON

Bastien Grandgeorge, 43 ans, prendra au 1er octobre ses fonctions de directeur général de Decathlon France. Il succède à Arnaud Gauquelin et Fabrice Lisardi, dont le mandat touche à sa fin. Passionné de triathlon, Bastien Grandgeorge rejoint l'enseigne de la famille Mulliez en 2002 comme stagiaire responsable de rayon à Aix-en-Provence. Dès 2012, il accompagne le développement de Decathlon à l'international, jusqu'à devenir en 2017 Dg de Decathlon Irlande, son dernier poste.

RECYGROUP

Vianney Mercherz prend la direction générale de Recygroup, société qu'il a cofondée en 2020 et spécialisée dans le recyclage et le traitement des déchets. Il a notamment été directeur

administratif et financier, puis secrétaire général, avant d'être nommé en 2018 Dg de Newmat, entreprise de décoration d'intérieur.

EURASANTÉ

Olivier Coupier est nommé directeur entrepreneurial du pôle d'excellence Eurasanté, qu'il a rejoint en 2016 comme chargé d'affaires financières, avant de devenir en 2018 responsable du bio-incubateur et du bio-accelérateur. Maître en finance, il est auparavant passé chez Pfizer en tant qu'analyste (2008). Il sera nommé partner du département finance.



OFFICE TOURISME DE LILLE

A 56 ans, **Emmanuel Thébaux** prend la présidence de l'Office du Tourisme de Lille. Ce dirigeant de quatre établissements hôteliers lillois succède à Marc Delannoy, resté aux commandes pendant huit ans. Membre de l'Office du Tourisme depuis plus de 20 ans, Emmanuel Thébaux a notamment été directeur de l'IBIS Lille Gare (groupe Accor) en 2000. Avant de rejoindre 10 ans plus tard le groupe Marc Lelieur en tant que Dg de deux hôtels et six restaurants. Il est à la tête de l'entreprise d'audit et de conseils Saturne depuis 2013, du Best Western Hotel et Spa lillois depuis 2016 et préside le pôle hôtellerie de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) depuis 2017.



COUR D'APPEL DE DOUAI

Barbara Serednicki est élue présidente de la Chambre régionale des commissaires de justice de la Cour d'appel de Douai. Elle était depuis 2018 secrétaire de cette chambre. L'huissier de justice est associée et directrice juridique



de la société calaisienne d'huissiers Sinequae. Auparavant, elle a été associée du cabinet SCP Serednicki Prevost à Reims de 2005 à 2011.

AÉROPORT D'ALBERT

Sylvain Richon, prend les commandes de l'aéroport d'Albert Picardie (Somme). A 62 ans, ce Rouennais est un passionné depuis toujours par l'aéronautique. Diplômé de Neoma Business school, ce père de trois enfants a notamment été directeur de la communication événementielle du groupe Crédit agricole, avant de réaliser une partie de sa carrière comme journaliste de radio et télévision, notamment pour Europe 1, NRJ ou RMC. A son actif également : le lancement de la web tv du journal Paris Normandie, à Rouen. Capitaine de réserve de l'armée de l'Air, Sylvain Richon a dirigé l'aéroport de Rouen de 2000 à 2012, avant de créer différentes entreprises dans l'univers des médias et de la communication.



PREFECTURE DE RÉGION

Virginie Lasserre est nommée, par décret, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-France. Diplômée de l'IEP de Bordeaux, elle débute en 1992 au service de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères puis à Médecins du Monde. Elle a par la suite été directrice adjointe des solidarités (2004) à la mairie d'Athis-Mons dans l'Essonne, conseillère du maire de Paris (2008-2012), avant de rejoindre le ministère de l'intérieur en 2012 en tant que sous-préfète de Château-Thierry, puis dans les Hauts-de-Seine, chargée du développement économique et de l'emploi. Depuis 2019, elle était Dg de la cohésion sociale et déléguée interministérielle à la famille et à l'égalité hommes-femmes.



» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

« Cette année, Harmonie Mutuelle, première mutuelle de France, a choisi de devenir Entreprise Mutualiste à Mission, et de faire évaluer son organisation pour renforcer son ancrage territorial. Deux formidables opportunités d'accroître notre impact positif dans les Hauts-de-France, d'agir de concert avec d'autres acteurs – publics, économiques, associatifs... – tout aussi engagés que nous sur les sujets sociaux, sociétaux, environnementaux et de construire ensemble des réponses aux grands enjeux actuels. »
Véronique Poty, Directrice Région Hauts-de-France, Harmonie Mutuelle.

de ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

mieux vivre, résolument engagé pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.

de travail. Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, sereins est une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier cœur d'Harmonie Mutuelle, permet ainsi aux salariés et à leur famille

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale et économique. Entrepreneur du

OLIVIER REMOISSONNET

Le patron qui a sauvé la brosse à dents française

Certaines carrières mériteraient d'être citées en exemple dans les écoles. Pas seulement les « *voies royales* » menant aux classes prépa et aux établissements prestigieux, mais aussi celles moins droites, plus sinueuses. A l'image de celle qu'a suivie Olivier Remoissonnet, le patron de Bioseptyl, le dernier fabricant de brosses à dents 100% françaises, implanté à Beauvais. Au collège Jules Vallès de Saint Leu d'Esserent, ce fils de coiffeurs ne figure pas - loin s'en faut - parmi les premiers de la classe. Comme il est déjà « *passionné par ce qui vole* », son père l'orienté vers un BEP « *maintenance des tableaux de bord avion* ». Il a trouvé sa voie. Il passe son bac pro, enchaîne sur un BTS automatismes industriels, avant d'intégrer en 1990 l'IT2I, l'école d'ingénieurs en production du CNAM. « *Avec cette formation en alternance, la première du genre, le CNAM m'a permis de faire mes premières armes d'ingénieur dans l'industrie automobile* », raconte le dirigeant de 52 ans aujourd'hui. Rigueur, organisation, méthodes, gestion de la pression... Dans ce secteur « *ultra formateur* », le futur patron acquiert les qualités qui s'avèreront précieuses lorsqu'il reprendra, en 2012, son usine de brosses à dents. Dans la vallée du Thérain, entre Grumesnil et Montataire, l'activité est traditionnelle. De grands noms, La Brosse et Dupont notamment, y sont nés, y ont prospéré avant de disparaître – scénario classique - victimes de la grande distribution et de la mondialisation. C'est à la fin de cette aventure qu'assiste, impuissant, Olivier

trouver une échappatoire à la crise en délocalisant, mord pourtant la poussière en 2011. Promu entre-temps directeur industriel, Olivier Remoissonnet est profondément marqué par cette période durant laquelle il voyait des ouvriers qualifiés « *trier des pièces chinoises de mauvaise qualité* ». Lorsque le site est placé en redressement, ce père de deux grands enfants de 20 et 22 ans ne peut se résoudre à voir disparaître ce savoir-faire. Avec un associé, Olivier Voisin, il élabore un plan prévoyant la relance avec 24 des 53 salariés du site. Beaucoup la pensent vouée à l'échec tant la

Militant de l'industrie française, ce natif de l'Oise a choisi, il y a dix ans, de relancer une production 100% française de brosses à dents en misant sur des produits éco-conçus. Un pari aujourd'hui réussi.

Remoissonnet. En 1998, il a en effet rejoint la Société Générale de Brosserie, principal fournisseur français des pinceaux de vernis à ongles et brosses mascara, qui fermera neuf ans plus tard. Il intègre alors l'alsacien Samap, qui détient encore un site de production à Beauvais, propriétaire de la marque Bioseptyl, comme directeur logistique puis contrôleur de gestion. Le groupe, qui a tenté de

concurrence des pays low cost est rude. Mais Olivier Remoissonnet a son plan : il misera sur le Made In France, l'éco-citoyenneté, le e-commerce. « *Il est vrai qu'à l'époque nous étions pionniers !* », s'amuse le directeur général. Le modèle économique est totalement repensé. Plus question de travailler avec la grande distribution. Conçues en matériaux recyclés, les brosses à dents seront vendues via les réseaux spécialisés, tels les magasins bio, et le Web y compris grâce à un système d'abonnement. La recette fonctionne. Dix ans après la reprise, Bioseptyl produit 8 millions d'unités avec 32 salariés pour 6 M€ de ventes. « *Bioseptyl est sur le Net, notre site livrant 50 000 foyers en France. Nous sommes leaders sur le segment du bio avec 40% de parts de marché. Cette année, nous avons installé la première machine de brosse à dents neuve, la première depuis 20 ans !* », se réjouit le dirigeant, pour qui impossible n'est décidément pas français ■

Guillaume Roussange

Quand il relance Bioseptyl à Beauvais il y a dix ans, bien peu croient à ce pari industriel. Aujourd'hui pourtant, le dernier fabricant de brosses à dents 100% françaises affiche 40% de parts de marché dans le bio, 6 M€ de ventes, avec 32 salariés.



Ludovic Duprez, Arnaud Przybylski et Antoine Tison (DRH).



DAILYN FIN PRÊTE À PASSER LA SURMULTIPLIÉE

Quatre ans après sa création, The Ring.io devient Dailyn. L'entreprise d'Arnaud Przybylski et Charles Dumon qui a démarré sous forme de plateforme web vise désormais à devenir LA « super app (mobile) du quotidien ». Un sacré défi que la start up tente de relever en poussant les feux sur la proximité. Hasard du calendrier, son lancement officiel à grande échelle a été réalisé juste avant la pandémie. « Nous sommes arrivés au bon moment ! », confirme Arnaud Przybylski. Aujourd'hui, l'appli Dailyn totalise 30 000 utilisateurs et plus de 2 000 commerçants qui peuvent acheter, vendre, échanger, créer du contenu mais aussi découvrir ou même organiser des événements. « C'est le regroupement de toutes ces fonctionnalités en un seul outil qui fait la singularité de Dailyn », explique son dirigeant. Suffisant pour peser face à la pléiade d'applications utilisées quotidiennement ? « Nous devons parvenir à créer un écosystème en séduisant toujours plus de commerçants et d'utilisateurs particuliers, reconnaît-il. C'est un équilibre permanent que nous devons trouver sur ces deux cibles ». Pour soutenir son développement hors métropole lilloise, avant un déploiement au national, Dailyn peut compter sur ses actionnaires, des entrepreneurs régionaux dont l'AFM, auprès de qui elle a levé début juillet 11 M€.

**“NOUS DEVONS PARVENIR
À CRÉER UN ÉCOSYSTÈME”
ARNAUD PRZYBYLSKI**

« Nous avons établi une feuille de route très claire qui implique une interaction forte entre Dailyn et son comité stratégique », souligne Ludovic Duprez, président de la jeune pousse et par ailleurs cofondateur de Chronodrive. C'est le partage de décisions stratégiques qui mènera à la réussite collective. »

D'ici fin 2022, Dailyn entend héberger en France Dailyn Chat, sa messagerie privée et chiffrée (sécurisée) — une première en Europe — et renforcer ses positions en métropole lilloise. La start up, basée rue Nationale à Lille, vise les 70 salariés cette année, contre la soixantaine actuelle, pour un chiffre d'affaires tenu secret.

En quête d'entrepreneurs culturels



La Louvre-Lens Vallée, spécialisée dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat culturel, a lancé cet été un appel à candidatures pour constituer sa nouvelle promo. Est recherchée « toute personne qui se sent l'âme d'un entrepreneur et souhaite créer ou développer des projets et une solution ou un prototype innovant dans les domaines des industries culturelles et créatives », précise la Louvre-Lens Vallée. L'appel est ouvert jusqu'au 19 septembre.

Les sélectionnés bénéficieront de 6 mois (renouvelables) d'incubation ou d'accélération. Depuis sa création en 2013, la structure a déjà accompagné 99 projets.

3 M€

C'est le montant que vient de lever Octopus Lab auprès d'un consortium de fonds d'investissements ; SWEN Capital Partners, Matmut Innovation, Bouygues Construction Venture, Nord Création ou encore NFA. Avec cette enveloppe, la start up lilloise créée en 2017, pionnière dans le développement de solutions logicielles de prévision de qualité d'air intérieur, ambitionne le développement de nouveaux produits. Mais surtout, la poursuite du déploiement d'Indalo Supervision, son outil prédictif et de pilotage intelligent des bâtiments permettant de garantir une bonne qualité de l'air. Octopus Lab compte déjà plus de 100 clients en France et en Belgique, ainsi que plusieurs centaines de bâtiments suivis par Indalo Supervision. Basée à la Madeleine, la jeune pousse

emploie 15 personnes. Elle prévoit de tripler ses effectifs d'ici 2025 pour 4,5 M€ de chiffre d'affaires.

Rev3 bisse à Béthune

Cet automne, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane lancera son second accélérateur Rev3. Avec un objectif intact : accompagner, pendant 6 mois, les entreprises et les porteurs de projet du territoire engagés dans la transition environnementale et sociale. Ce nouvel accélérateur, le 13e des Hauts-de-France, rejoint



par ailleurs le Corridor économique de la transition énergétique France-Québec. Ce partenariat, signé à l'été 2021 entre la Communauté d'Agglomération et le Québec, a pour but de développer des synergies entre entreprises françaises et québécoises, dans le cadre de la stratégie industrielle de l'Agglomération sur la filière batterie et mobilité électriques.

Former au bien vieillir



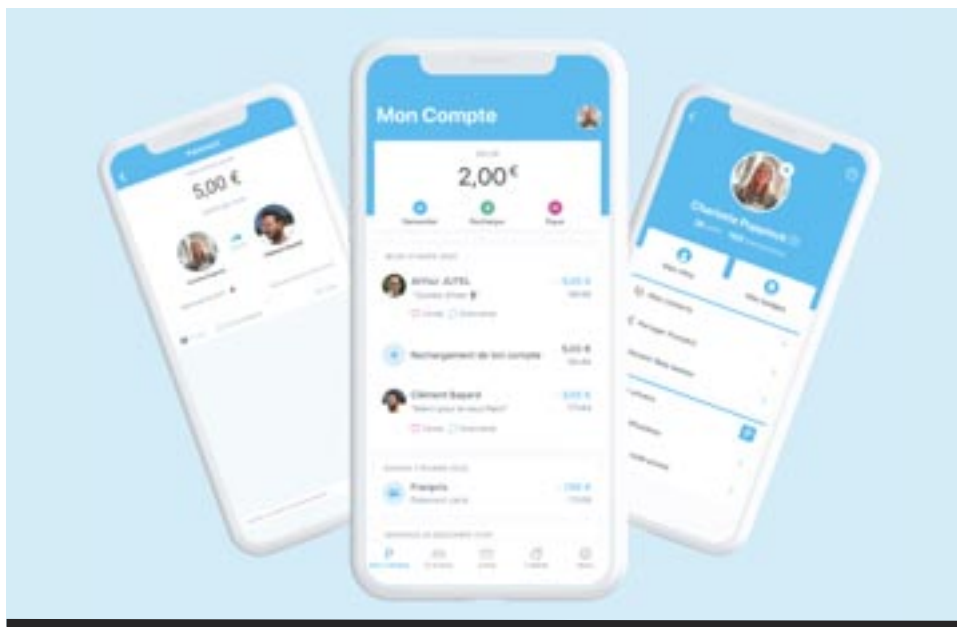
« Entreprendre en silver économie ». C'est le nom qu'ont choisi l'Université d'Artois et Eurasanté pour leur diplôme universitaire commun. Unique en France, ce programme, qui débutera courant septembre, formera des dirigeants de start up et d'entreprise tous secteurs confondus au domaine du bien

FINTECH : CLAP DE FIN POUR PUMPKIN

Créée il y a 8 ans à Lille, l'appli de paiement cessera « progressivement » ses activités à la fin de l'année. Son sort était en suspens depuis plusieurs mois, avant qu'il ne soit entériné cet été par le Crédit Mutuel Arkéa. Le groupe mutualiste, qui détient 80% de Pumpkin depuis 2017, s'était engagé à investir 15 M€ dans la fintech au cours des trois prochaines années. Mais force est de constater que, malgré ses 1,6 million d'utilisateurs et une nouvelle offre de compte courant et de carte bancaire lancée en 2020, Pumpkin n'a pas su faire la différence. En effet, la société lilloise, fondée par Constantin Wolfrom, Hugo Sallé de Chou et Victor Lennel, était présente

**PUMPKIN CESSE SES ACTIVITÉS
ET SUPPRIME SES 56 POSTES**

sur un marché ultra concurrentiel dominé par Lydia. Même cible, mêmes services. Depuis près de dix ans, les deux applis françaises de paiement jouaient des coudes pour proposer aux jeunes des fonctionnalités plus adaptées à leurs usages que celles proposées par les banques traditionnelles. Sauf que pour les banques en ligne, la masse critique de clients à atteindre est très élevée. L'échec du Crédit Mutuel Arkéa se traduira par la suppression des 56 salariés de Pumpkin, répartis entre Lille (23 personnes) et Paris. Tous recevront au moins deux propositions de postes, adaptées à leur expertise, au sein du groupe mutualiste et ses filiales. Un plan de sauvegarde de l'emploi est en cours d'élaboration. Quant aux clients, ils seront « informés et accompagnés » ces prochains mois, a indiqué Crédit Mutuel Arkéa.



vieillir. La formation sera dispensée dans les locaux d'Eurasenior à Arras, l'incubateur d'Eurasanté dédié à la silver économie, pendant 9 mois. Soit 148h de formation théorique et 30h d'immersion professionnelle au sein d'une jeune pousse ou entreprise régionale spécialisée dans le

bien vieillir. Date limite des inscriptions : 12 septembre, sur le site www.univ-artois.fr

Artois : l'éco-transition en incubation

Fin août, le Parc d'innovation de l'Artois a lancé un appel à projets en vue de constituer sa

toute première promo d'incubés. Industrie, énergies renouvelables, mobilité du futur, logistique verte ou encore habitat nouvelle génération... le Parc entend soutenir, de la pré-incubation jusqu'à l'accélération, des innovations dans le domaine de l'éco-transition et en lien

avec les huit filières d'excellence du Pôle métropolitain de l'Artois. Les 10 lauréats bénéficieront entre autres d'un accompagnement d'un an et d'une possibilité d'hébergement au sein des sites totems du Parc à Lens, Oignies et Béthune. L'appel à projets ([accessible sur investinartois.fr](http://investinartois.fr)) prendra fin le 30 septembre, avant la sélection des lauréats mi-octobre.

Ligne biosourcée



Fin août, la jeune pousse Daurema, fabricant de barquettes 100% biosourcées (ECO121 N°115), a reçu sa première ligne de production. Après la mise en place et le montage de celle-ci, l'entreprise devrait être en mesure de sortir ses premières barquettes dès la mi-septembre. Une production effectuée depuis sa nouvelle unité basée sur le parc de l'Avelin à Wattrelos.

 Save the date !
3 octobre

L'événement est présenté comme le « le plus grand rendez-vous annuel des Hauts-de-France » entre start up et entreprises à la recherche de profils tech. Talent Fair revient à EuraTech le 3 octobre, de 9h à 16h, pour une journée consacrée au recrutement, au networking et à la formation dans la tech et le numérique sous le thème « Breaking the Code ».

CES 2023 : bientôt la deadline

Le prochain CES de Las Vegas se tiendra du 5 au 8 janvier prochain. Mais d'ores et déjà la délégation des Hauts-de-France se prépare pour y présenter ses pépites, comme chaque année depuis cinq ans. Entreprises et start up nordistes, intéressées ? Vous avez jusqu'au 15 septembre pour déposer vos candidatures, directement sur le site d'EuraTechnologies.



BIO

APRÈS LES ANNÉES FASTES, LES VACHES MAIGRES ?

LA PRODUCTION BIO RÉGIONALE

- **1 457 fermes bio**, dont 143 nouvelles par rapport à 2020 (+9,8%)

- **6 644 ha de plus en bio ou en conversion** depuis 2020, soit un total de 59 562 ha



Ventes en recul, fréquentation des magasins en berne, concurrence exacerbée des labels, le tout sur fond de contexte inflationniste plus qu'incertain... Après sa dynamique sans précédent en plein Covid, l'agriculture biologique semble s'embourber. Une remise en question pour notre filière régionale, désormais en quête d'un nouveau souffle.

TEXTES Julie Kiavué

© Région Hauts-de-France

- **32 arrêts d'activité bio** en 2021, soit **2%** du total des fermes régionales

- **Le Nord : 1er département** des Hauts-de-France en nombre de fermes bio

- **Plus de 7 500 emplois directs**
- **2,5%** de la surface agricole utile régionale

Coup de chaud pour la petite fleur blanche sur fond vert. Après des années de croissance folle à deux chiffres, l'appétit des Français pour les produits bio se fait moins vorace. Selon l'Institut de Recherche et d'Innovation, les ventes nationales de l'alimentaire bio ont fléchi de 3,7% en 2021. Il est vrai que la hausse avait été spectaculaire un an plus tôt en plein Covid (+12,2%).

Nouvelles habitudes

Même constat en Hauts-de-France où les distributeurs font grise mine face à des ventes en net repli depuis un an et demi. Une première pour un secteur habitué depuis toujours à une croissance insolente. En pleine pandémie, la bio régionale affichait même des performances au plus haut, entre +20% et +25%. Gérard Batot, vice-président « *alimentation grand public* » du groupement Bio en Hauts-de-France, confirme : « *nous avons connu un pic de fréquentation et de consommation inégalé pendant la pandémie* ». Mais au printemps 2021, la chute est vertigineuse. Celui qui a parié sur la bio depuis plus de 30 ans, à la tête des Biocoop Vitavie de Cambrai et Saint-Quentin, déplore désormais une baisse de fréquentation de l'ordre de 10 à 15% dans ses points de vente. « *Les grands convaincus de la bio ont maintenu leurs achats. En revanche, la filière avait réalisé l'essentiel de ses recrutements auprès des consommateurs occasionnels pendant la crise sanitaire. Ce sont ceux-là qu'on a perdus*, explique-t-il. *Ils ont pris de nouvelles habitudes d'achat et de consommation. Ils font très certainement partie de ceux qui voient leur pouvoir d'achat affaibli avec le contexte actuel* ».

LA DISTRIBUTION BIO RÉGIONALE

- **144 magasins bio en Hauts-de-France en 2020**
- **4 ouvertures en 2020 pour 10 fermetures**
- **Hauts-de-France : 9e région de France métropolitaine en nombre de distributeurs**
- **162 grossistes-négociants**

Une analyse que partage Harold Tiberghien, cogérant depuis cinq ans des Biocoop Saveurs et Saisons à Lille, Villeneuve d'Ascq et Bouvines (45 salariés). « *La baisse des ventes de produits bio, et plus largement le marché de l'alimentation générale, est structurelle. L'inflation pousse les ménages à réorienter leur budget alimentaire, et la bio est l'une des victimes de ce changement d'habitude d'achat* », estime-t-il. Avant de poursuivre : « *les consommateurs réalisaient leurs achats alimentaires dans 6 ou 7 enseignes différentes avant la pandémie, contre 2 ou 3 aujourd'hui. Les spécialisées bio se sont malheureusement retrouvées en haut de la liste des sacrifiés !* »



Restructuration de marché

« Il y a un vrai dérèglement sur le marché des distributeurs », observe Maxime Durand, cofondateur et Dg de la jeune pousse lilloise BioDemain. Sa société accompagne depuis 2018 les agriculteurs dans leur conversion bio. Côté enseignes spécialisées, « on compte beaucoup de petites structures, souvent mal optimisées, aux charges élevées qu'elles répercutent sur les prix ». Sur un marché hyper concurrentiel, ces Tpe-Pme de la distribution ne parviennent pas à pérenniser leur activité. Du pain bénit pour les marques aux reins plus solides — telles Naturalia ou Bio c'Bon,

adossé au groupe Carrefour depuis deux ans — qui n'hésitent pas à étendre leur maillage en rachetant les plus fragiles. « C'est une restructuration du marché... je ne vois pas cela d'un mauvais œil. Au contraire, je pense que les plus gros tirent le marché vers le haut », poursuit Maxime Durand. Pour ne pas péricliter, d'autres sont contraints de réduire la voilure.

"LES SPÉCIALISÉES BIO SE SONT MALHEUREUSEMENT RETROUVÉES EN HAUT DE LA LISTE DES SACRIFIÉS !"

Harold Tiberghien, Biocoop

Avec ses 22 salariés, BioDemain a accompagné 150 agriculteurs français dans leur transition. Et vise plus de 500 cette année.



QUESTIONS À...

MATHIEU JAUD DE LA JOUSSELINE, DIRECTEUR DU CABINET D'AUDIT FINANCIER ET DE CONSEIL EY NORD DE FRANCE

Comment se porte le marché du bio au national ?

Le marché du bio national a connu de belles années de croissance entre 2015 et 2020. Mais il y a aujourd'hui une vraie interrogation sur la consommation de produits bio. On constate cette année un ralentissement de la consommation d'1,3% entre 2020 et 2021. Notamment en grande surface alimentaire qui réalise l'essentiel des ventes de produits bio, mais aussi en magasins spécialisés. En revanche, la croissance est positive en vente directe et chez les artisans-commerçants.

"SE CONVERTIR ET SE DIVERSIFIER POUR GARDER LA TÊTE HORS DE L'EAU"

Ce repli est un vrai sujet pour la filière. Avec un écart de prix important, bien que réduit, entre les produits bio et ceux conventionnels. Le nuage noir, c'est cette inflation qui tire les ventes vers le bas et amène à une réorientation du budget alimentaire des ménages. Le marché stagne en ce moment, mais on reste encore bien au-dessus du niveau de 2019. Le problème c'est que le marché bio s'était habitué à une croissance à deux chiffres.

Alors forcément on a l'impression aujourd'hui d'un gros coup de frein. Est-ce qu'on ne parvient juste pas à une vitesse de croissance normale ?

Observe-t-on déjà un impact sur les conversions d'exploitations en bio ?

Les surfaces certifiées en bio ont augmenté de 12% entre 2020 et 2021, tandis que les surfaces en cours de conversion ont diminué de 1,5%. La conversion a toujours été longue et surtout onéreuse, avec un cahier de charges contraignant. Sur certaines filières, les œufs ou le lait par exemple, il y a un coup d'arrêt à la conversion. Il y a énormément d'acteurs sur ces segments car il y a eu un fort appel à la conversion il y a quelques années. La production bio a donc fortement augmenté face à une demande insuffisante, menant à une crise de surproduction. Aujourd'hui, il est clair que le rythme de conversion n'est pas en adéquation avec celui de la demande. Il existe une vraie confusion sur le marché de l'alimentaire responsable entre le label Bio « AB » et la multiplication de différents labels. Le message délivré aux consommateurs est brouillé. La filière bio doit communiquer, réaffirmer son cahier de charges, la connaissance autour de ce label Bio AB et dans certains réseaux de distribution entamer une profonde mutation économique.

Une conversion bio reste-t-elle rentable pour un agriculteur ?

C'est un sujet filière. Pour reprendre l'exemple du lait, le bio est rentable pour ceux qui s'y sont mis tôt. Ce n'est plus le cas pour ceux qui veulent se lancer aujourd'hui. Les agriculteurs ne doivent pas hésiter à se convertir même partiellement pour garder la tête hors de l'eau. Mais aussi à diversifier leur activité, leurs cultures et leurs canaux de distribution. Le circuit court par exemple est l'un des canaux les plus valorisés aujourd'hui.

La flambée du prix des céréales pourrait-elle susciter des vocations ?

C'est le meilleur moment pour amorcer sa conversion vers ce marché ! En termes de prix, on a atteint des niveaux stratosphériques. Les prix de ventes sont tels qu'ils permettraient d'absorber quelques coûts liés à la conversion. Se lancer sur un marché où les prix de ventes sont faibles, au vu des investissements colossaux liés à la conversion bio, n'a pas de sens ■ Recueilli par J.K.



C'est le cas du nordiste Bio Bon Gourmand (BBG), né en 2011. Après avoir atteint un réseau de six magasins et démarré une courte aventure en Belgique, il s'est vu placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Lille Métropole en novembre 2021. Déjà en proie aux difficultés avant la crise sanitaire, du fait notamment de ses emplacements péri-urbains, celle-ci semble les avoir accentuées. Aujourd'hui, l'enseigne se concentre uniquement sur la métropole lilloise avec deux points de vente, l'historique à Marquette-lez-Lille et celui de Villeneuve d'Ascq.

« Rayons surdimensionnés »

Dans les grandes et moyennes surfaces aussi, l'heure est à la réorganisation.

« Les rayons bio sont devenus surdimensionnés par rapport au chiffre d'affaires qu'ils génèrent, explique le Dg de BioDemain. Ce positionnement était valable il y a quelques années, quand la bio générait de la croissance ». Résultat, certains distributeurs adoptent une nouvelle stratégie : supprimer les gondoles de produits bio pour placer ces derniers directement en rayon et ainsi amortir le décrochage des ventes. « Avoir les produits bio et conventionnels côte à côte facilite la comparaison des prix pour le consommateur. Celui-ci peut alors se rendre compte que la bio n'est pas toujours plus chère que le conventionnel ! D'autant plus quand elle est consommée de saison », complète Marie-Sophie Lesne, vice-présidente de Région chargée de l'agriculture.



© Région Hauts-de-France

"LA BIO N'EST PAS TOUJOURS PLUS CHÈRE QUE LE CONVENTIONNEL !"
Marie-Sophie Lesne, Région Hauts-de-France



SUCRE BIO : UNE PREMIÈRE NATIONALE

Les tout premiers semis remontent à 2016. Six ans plus tard, le projet de création d'une filière de valorisation de betteraves sucrières bio vient enfin de germer. Accompagnés par le groupement Bio en Hauts-de-France, des producteurs régionaux de betteraves sucrières ont en effet créé ce dernier printemps la SAS coopérative « FABrique à sucres ». Première étape avant la construction de la toute première micro-sucrerie de betteraves bio, durable et équitable de France. Un projet soutenu par une vingtaine d'acteurs régionaux et nationaux, d'organismes de recherche et de développement aux distributeurs, en passant par les transformateurs. Ceux-ci étaient en quête d'un sucre bio local depuis plusieurs années. Un pari délicat. « Il nous fallait revoir le process actuel des sucreries qui est surdimensionné et complexe, mais aussi réinventer la logistique ou encore le modèle économique », explique le responsable filières et territoires de Bio en Hauts-de-France Simon Hallez.

Le collectif à la tête de la « FABrique à sucres » est parvenu à mettre au point un procédé d'extraction simple et économe pour la production de sirop et de sucre cristallisé complet ou semi-complet « pour garder tous les nutriments de la betterave ». Des essais en labo ont validé le procédé l'an dernier et une ligne pilote, finalisée cet été, a permis de confirmer l'industrialisation à l'échelle d'un outil intermédiaire.

La SAS coopérative souhaite démarrer au plus tôt la construction de sa micro-sucrerie, entre Arras, Cambrai, Douai et Lens, pour lancer son activité de transformation dès la fin 2023. Avant une commercialisation, espérée début 2024, de son sucre labellisé « commerce équitable ». La transformation devrait concerner 400 ha de betteraves à terme. La coopérative envisage de mettre en route sa micro-sucrerie selon les besoins du territoire et des producteurs. Elle étudie néanmoins la possibilité d'une activité annuelle avec par exemple la transformation de fruits et légumes en jus de février à mi-août ■

Votre histoire stimule le futur.

CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE



BANQUE
PRIVÉE

Toutes les histoires d'entrepreneurs sont singulières.
Certaines s'enracinent depuis plusieurs générations. D'autres sont plus récentes,
comme celles de start-up promises à un avenir robuste.

Ces histoires, pourtant différentes,
provoquent la même prise de conscience.

Celle de démontrer que c'était possible.
Avec une conséquence positive immédiate, celle de stimuler le futur.

**Notre Banque privée accompagne les projets de vie des dirigeants d'entreprise,
Ensemble nous structurons le présent et construisons l'avenir
pour plus de sérénité.**

Sébastien YSEBAERT Banquier Privé - 06 98 51 39 04* - sebastien.ysebaert@hdf.caisse-epargne.fr**

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L121-80 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Direction et Conseil d'Administration et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 €. Siège social : 110, Parc de France 92177 Surbiton. SIREN 500 000 000 RCS Lille Métropole. Code NAF 64221 - N° TVA intracommunautaire FR045000000. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 000 001 - Titulaire de la carte professionnelle - Transaction aux enchères et fonds de commerce sans permission de fonds, effets de valeurs n° CP 0001 2004 000 000 207 délivrée par le FIC Grand est - Garantie Financière - CAGC, 34 rue de la République - 75004 Paris - 01 42 50 00 00 La Défense (Paris). Crédit photo : Samuel Dhaut - Septembre 2022
* Appel non sollicité, validé selon votre appréciation. ** Tous les conseils valent votre fournisseur d'accès.

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Alors, coup d'arrêt pour la success story du bio ou simple trou d'air ? Certains évoquent plutôt un juste retour vers un rythme de croissance « normal » pour la filière. Au reste, malgré le fléchissement des ventes, la

"ON A BAISSÉ LA GARDE CES DERNIÈRES ANNÉES DU FAIT DE NOTRE CROISSANCE EXPONENTIELLE"

Simon Hallez, filière Bio

filiale afficherait dans son ensemble, et pour l'heure, un niveau similaire voire au-dessus de celui de 2019, selon les professionnels. « Je pense que le marché poursuivra sa croissance, mais de façon plus modérée », estime Maxime Durand. « On prend comme référence les deux ou trois ans avant la Covid. Mais n'est-ce pas une période durant laquelle la croissance du marché bio était justement beaucoup trop rapide ? », questionne Harold Tiberghien, convaincu que notre région a tous les

atouts pour peser davantage avec son agriculture bio, malgré son retard notable par rapport à d'autres régions du pays. *Peut-être est-ce le bon moment pour se réinventer et enfin trouver notre place ? »*

Concurrence de labels peu exigeants

Il est vrai que ces cinq dernières années, le secteur alimentaire a vu arriver pléthore de labels, pas toujours synonymes de rigueur ou de qualité. « Haute valeur environnementale », « Zéro résidus de pesticides », « Agri Confiance », « Sans nitrites »... autant d'alternatives certes plus chères que le conventionnel, mais moins que les labels bio. Bien que peu exigeants, ces labels trouvent l'oreille des consommateurs. Au grand dam des professionnels de la filière bio. « Notre problème est qu'on a baissé la garde ces dernières années du fait de notre croissance exponentielle. Le résultat est ce qu'il est aujourd'hui, on s'est fait dépasser », admet Simon Hallez, responsable filières et territoires de Bio en Hauts-de-France.

Les acteurs régionaux du secteur en ont pris conscience : pour se démarquer, il va falloir se retrouser les manches et actionner le levier de la communication tous azimuts. D'une même voix, ils appellent à des états généraux de la bio nordiste. Essentiels pour mettre les bouchées doubles ■

TALENTS DE FERMES : UNE EXCEPTION QUI CONFIRME LA RÈGLE ?

A Wambrechies, Talents de Fermes a ouvert ses portes en 2014. L'enseigne vend les produits locaux, dont une partie bio, d'une quarantaine d'agriculteurs nordistes ; fruits et légumes, produits laitiers, viande ou épicerie fine. Son succès ne se dément pas : elle a réalisé l'an dernier 4 M€ de chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 2019, dont 15% portés par ses rayons bio. « Depuis nos débuts, l'offre bio est en constante évolution », souligne Clément Mascart, responsable de Talents de Fermes. Selon qui la différence réside dans le triptyque « proximité, fraîcheur, conseil ». Talents de Fermes peut également compter sur une clientèle fidèle, grande convaincue des produits bio et locaux... et au fort pouvoir d'achat. « On doit régulièrement cher-

cher de nouveaux producteurs bio pour diversifier notre offre », se réjouit Clément Mascart, par ailleurs agriculteur (non bio) dans le Nord. Ainsi, les melons, les raisins ou encore les patates douces bio ont depuis peu pris place sur les étals. Une diversification rendue aussi possible grâce aux jeunes agriculteurs partenaires qui n'hésitent pas à tester de nouvelles cultures. Côté prix, « on essaie de limiter au maximum les effets de la hausse de nos coûts et de ceux de nos agriculteurs. C'est un équilibre à trouver... mais, on n'y arrive pas toujours », admet le responsable. Certains fruits et légumes ont subi une hausse de quelques centimes. Alors que le beurre et le fromage, bio comme conventionnels, ont déjà bondi de 15% ! ■



LOI EGALIM : PEUT (BEAUCOUP) MIEUX FAIRE !

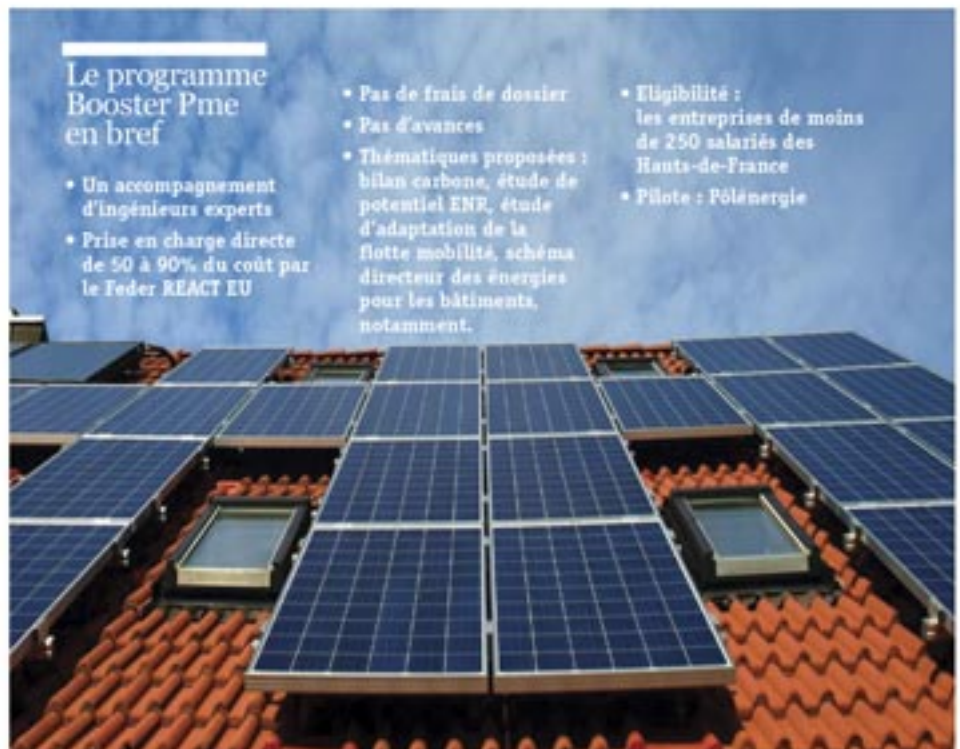
Promulguée fin 2018, la loi issue des Etats généraux de l'alimentation vise entre autres à favoriser « une alimentation saine, sûre et durable pour tous ». Avec l'ambitieux objectif pour 2022 d'atteindre en restauration collective 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité, dont 20% issus de l'agriculture biologique française. Force est de constater qu'en région, et ailleurs, on en est loin. Très loin même. « Dans les faits, les produits bio ne représentent que 5 à 6% du contenu des assiettes de nos cantines ! », indique Benoît Firmin, responsable communication de l'association régionale A Pro Bio. Tout reste donc à mettre en œuvre pour que la restauration collective puisse représenter un vrai débouché pour la filière bio nordiste.

« Il y a un marché à fort potentiel avec la restauration collective. Le problème est que la commande publique ne respecte pas cette fameuse loi EGAlim. D'où la part du bio encore très faible aujourd'hui, poursuit le responsable filières et territoires de Bio en Hauts-de-France Simon Hallez. 20% bio dans nos cantines impose au secteur de la restauration collective un changement de pratiques en cuisine, la formation des équipes et une nouvelle gestion des budgets. C'est le premier verrou. Le second est que, comme le grand public, certaines collectivités préfèrent le local au détriment du bio qu'elles estiment, à tort, importé » ■

PME : Boostez votre transition énergétique !

La Région Hauts-de-France veut mettre un coup d'accélérateur à la transition énergétique des Pme. Un enjeu chaque jour plus stratégique, au gré des cours mondiaux et de la sévèrisation des normes, avec l'objectif de la neutralité carbone à horizon 2050. Cette perspective peut aussi être une vraie opportunité pour les entreprises de réduire leur dépendance aux énergies fossiles et leurs émissions de CO₂. Or les solutions existent, y compris pour les entreprises petites et moyennes. Très engagé de longue date dans la troisième révolution industrielle, dénommée Rev3 chez nous, le conseil régional propose aux entreprises de moins de 250 salariés un accompagnement complet par des ingénieurs spécialistes, aidé jusqu'à 90% de son montant. Le spectre des sujets concernés est large, autour de la thématique de la décarbonation, et va jusqu'au suivi des mesures proposées. Alors, pourquoi pas vous ?

Plus d'infos sur www.polenergie.org ou au 03 28 61 57 15.
Mel : contact@polenergie.org



Le programme Booster Pme en bref

- Pas de frais de dossier
- Pas d'avances
- Thématiques proposées : bilan carbone, étude de potentiel ENR, étude d'adaptation de la flotte mobilité, schéma directeur des énergies pour les bâtiments, notamment.
- Un accompagnement d'ingénieurs experts
- Prise en charge directe de 50 à 90% du coût par le Feder REACT EU
- Éligibilité : les entreprises de moins de 250 salariés des Hauts-de-France
- Pilote : Pôlénergie



«La décarbonation, c'est l'affaire de tous !»

3 questions à Jean Gravellier, directeur de Pôlénergie

Les PME doivent-elles se sentir concernées ?

La transition énergétique et la décarbonation de notre économie, c'est l'affaire de tous : depuis plusieurs mois déjà, les PME voient leurs factures énergétiques augmenter, les marchés se tendre sous les retards et ruptures d'approvisionnement, les collaborateurs être en difficulté pour se déplacer sur le lieu de travail à cause du coût des carburants...

Les PME sont donc concernées au premier rang, mais il faut les aider à prendre la décision de s'atteler à ces questions. L'offre Booster PME est limitée dans le temps ; l'idée est de se dire : j'arrête de remettre à demain la réflexion et profite de cette offre subventionnée pour réaliser une ou deux étapes de transition énergétique et décarbonation de mon activité.

Est-ce seulement pour se mettre aux normes ou est-ce une occasion d'adapter son modèle économique et son empreinte carbone ?

Poser la question, c'est déjà y répondre... Il n'y a pas ou peu d'obligations réglementaires sur les thématiques carbone à partir du moment où l'entreprise n'est pas énérgo-intensive ; en revanche, les réglementations arrivent sur les consommations énergétiques des bâtiments, avec des échéances qui peuvent paraître encore lointaines (2030).

De même dans le secteur des transports en zone urbaine. Il s'agit donc d'anticiper la réglementation actuelle et ses évolutions.

Les entreprises leaders de demain sont celles qui auront pris le virage de l'économie décarbonée. Les consommateurs, le marché demandent une offre et des produits décarbonés ; cette demande appelle une réponse efficace.

Concrètement, que peut apporter un accompagnement d'experts pendant 10 jours dans son entreprise ?

Beaucoup ! Nos ingénieurs ont à la fois les compétences techniques et économiques pour analyser la pertinence des solutions. Nous avons vu des entreprises qui, après notre prestation, ont revu leur stratégie de fond en comble mais en tenant compte du facteur coût : proposition de modèles bas carbone, changement de fournisseurs, passage d'un modèle de vente à un modèle d'usage, etc... Bien sûr, l'accompagnement proposé ne réglera pas tous les sujets énergie de l'entreprise ; mais il apporte un éclairage nouveau, une impulsion et il permettra de valider des choix techniques, d'identifier des solutions pertinentes pour l'entreprise, de voir comment les étager pour qu'ils correspondent à un calendrier de financement... Le tout avec un soutien fort de la Région et de l'Europe (Feder React EU) pour aider les PME à passer le cap.



Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



OLIVIER

DAUGER

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTS-DE-FRANCE

“IL NE FAUT
PAS BAISSER
LES BRAS
SUR LA BIO !”

RECUEILLI PAR Julie Kiavué

Nous connaissons depuis cet été une sécheresse sans précédent. Comment impacte-t-elle notre agriculture en région ?

La moisson n'a pas été mauvaise, nous avons réussi à sauver les meubles. En revanche, les cultures d'automne, la betterave ou encore le maïs, ne seront pas bonnes du tout. Une question se pose aussi sur les semis, exemple de colza. Certains agriculteurs ne veulent pas planter leurs semis car il y a un risque que rien ne se pousse à cause de la sécheresse et les fortes chaleurs actuelles. Les sols sont inadaptés en ce moment pour les semis. Côté éleveurs, il n'y aura pas de coupes de foin à la période habituelle, à savoir septembre - octobre. Pour nourrir leurs animaux, notamment les bovins, les éleveurs vont devoir toucher à leurs réserves plus tôt que prévu. En résumé, la situation ne va pas en s'améliorant. Et 2 à 3 mm d'eau de pluie ne serviraient à rien car insuffisants pour entrer assez en profondeur dans les terres. Il faudrait au moins 50 mm pour observer une amélioration.

Vous présidez la Chambre régionale d'agriculture depuis 2019. Quelles sont les priorités de votre mandat ?

L'une d'elles est étroitement liée à mes missions à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) au national : les consé-

quences du climat pour les agriculteurs. On dit toujours que l'agriculture est victime ou cause du réchauffement climatique. Elle est à ciel ouvert et subit de plein fouet les incidents climatiques, les canicules, les inondations et le gel. Mais elle peut aussi être une solution. L'agriculture est par exemple en mesure de capter du carbone, de produire du carbone renouvelable pour remplacer en partie le carbone fossile. Tout l'objectif est donc de travailler sur les systèmes agricoles afin qu'ils soient plus résilients. Il ne faut pas se leurrer, on ne résoudra pas tous les problèmes. Mais on peut faire en sorte que l'agriculture puisse mieux passer le cap lorsque la météo n'est pas au beau fixe. A terme, notre mission est d'accompagner toutes les filières agricoles vers cette réflexion du sol.

Concrètement, comment cela se traduit ?

Il ne peut pas y avoir une évolution des agriculteurs sans évolution du marché. On essaie de convaincre l'ensemble des acteurs qu'il n'y a pas qu'une solution unique. On travaille sur les potentielles évolutions vertueuses que l'on pourrait mettre en place pour notre industrie. Notre rôle est aussi de convaincre le plus grand nombre que même dans nos régions du Nord, les impacts du réchauffement climatique sont graves. Qu'il faut s'imaginer avec 2 ou 3°C de plus en 2040. Ce qui est énorme ! Est-ce qu'on continue à produire les mêmes cultures ? D'ici 20 ou 30 ans, on aura très certainement, en Hauts-de-France, des cultures qu'on ne connaît pas encore aujourd'hui. On travaille également autour de l'eau, car sans elle il n'y a pas d'agriculture. Il y a un vrai sujet de fond et structurel de son utilisation. On réfléchit à des systèmes moins gourmands, de stockage ou de réutilisation. En parallèle avec une évolution vers des cultures ou des variétés plus adaptées au changement de climat. Par exemple, il existe des pommes de terre qui consomment moins d'eau que l'on

Bio Express

56 ans

Agriculteur depuis 30 ans à Guignicourt dans l'Aisne

Depuis 2019 : *Élu président de la Chambre régionale d'agriculture, élu référent climat-énergie au national à l'Assemblée permanente des chambres d'agricultures (APCA)*

Depuis 2017 : *Administrateur FNSEA*

2015-2019 : *Président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne*

pourrait produire en plus grande quantité. Le consommateur devra s'habituer à avoir demain des frites un peu différentes de celles de son cornet McDo ! En France, on a vécu pendant très longtemps avec de l'eau, de l'énergie et de la nourriture à volonté. Sauf qu'aujourd'hui, on rentre dans une période où tout cela coûtera de plus en plus cher.

La bio occupe 2,5% de la surface agricole utile régionale. Comment expliquer ce retard en Hauts-de-France ?

L'explication est simple, c'est facile de faire du bio dans les régions sèches où il y a moins de champignons. En Provence par exemple, beaucoup de vins rosés sont bio. A contrario, c'est plus compliqué de faire de la bio en Champagne-Ardenne où la prise de risque est plus importante. Les régions sud-est ont démarré fort. Chez nous, on a démarré plus tard en raison de notre climat.

L'an dernier, il y a eu 143 nouvelles fermes bio en région. Comment la Chambre d'agriculture accompagne-t-elle ces conversions ?

Essentiellement dans le suivi technique car l'agriculture bio est une production très technique... si ce n'est la plus technique. Moins vous utilisez de produits chimiques extérieurs, plus vous devez être bons en



agronomie. La nature, les parasites, les maladies évoluent au fil du temps. Donc la Chambre accompagne les agriculteurs là-dessus également. Avec des formations par exemple.

La transition en bio est longue et onéreuse. Les aides financières suffisent-elles pour soutenir les agriculteurs ?

Au vu de la crise actuelle et pour éviter que des agriculteurs ne stoppent leur conversion, je suis tout à fait d'accord pour un coup de pouce de l'Etat, pendant un ou deux ans, pour relancer et stabiliser l'activité des agriculteurs bio. En revanche, c'est un sujet sur lequel je reste assez mesuré. J'estime que toujours plus de subventions équivaut à toujours plus de perfusions. Et rester sous perfusion n'est jamais bon pour un malade ! De plus, quand vous avez des aides directes, malheureusement le marché les intègre. Que ce soit en bio ou en conventionnel. C'est-à-dire que lors des négociations avec les industriels ou les grandes surfaces, ceux-ci n'hésitent pas à mettre sur la table ces quelques euros par hectare. Pour eux, ces subventions font partie de nos revenus et ils les déduisent du prix de vente des produits. Les agriculteurs ont certes plus d'aides, mais ils vendent moins cher... Produire c'est bien, mais vendre, c'est quand

**“POUR MOI,
UNE AGRICULTURE
BIO ULTRA-
SUBVENTIONNÉE,
C'EST NON !”**

OLIVIER DAUGER

même mieux. Donc pour moi, une agriculture bio ultra-subsventionnée, c'est non ! L'argent public, il y en a de moins en moins. Donc il ne suffira pas pour monter en puissance. Structurellement, il faut apprendre à vivre sans et, surtout, apprendre à vendre au prix juste pour vivre correctement.

La bio est en déclin en grande distribution. Quelles sont les relations des agriculteurs avec ce secteur ?

Les agriculteurs bio historiques sont présents en grande surface, mais aussi chez les restaurateurs, en circuit court et ce depuis 20 ou 25 ans. Ils ont développé leur marché et sont moins dépendants de la grande distribution. En revanche, pour ceux qui se sont lancés dans la bio en tant qu'entrepreneurs, car il y avait à l'époque un marché en plein boom, c'est compliqué aujourd'hui. Car ils sont en lien direct avec la grande surface dont ils sont très dépendants.

Pour la grande distribution, moins c'est cher, mieux c'est. La bio ou le local en tête de gondole, c'est pour se donner une image.

La preuve, la bio bat de l'aile aujourd'hui et voilà que la surface des rayons bio diminue... Alors qu'il y a quelques années, ces grandes enseignes se disaient pro bio et engagées pour la planète.

Pour autant, je pense qu'il ne faut pas baisser les bras sur la bio et ne pas décourager les jeunes agriculteurs qui souhaitent se lancer. On devra les aider à trouver leur place en fonction de l'évolution du marché.

La bio a connu une belle dynamique en pleine pandémie sur tous les canaux de distribution. Quel regard portez-vous sur le retournement de situation actuel ?

En effet, le soufflé est fortement retombé. A des niveaux parfois en dessous de 2019 pour certaines exploitations bio. Il y a un effet de pouvoir d'achat moins important, c'est un fait. C'est un problème structurel. Les ménages font des choix de consommation. L'alimentation n'est plus le premier et passe après les loisirs. Loisirs qui ont beaucoup manqué ces deux dernières années. Donc je ne blâme pas les consommateurs. Chez les agriculteurs, le coût de la main d'œuvre et de l'énergie augmentent, comme partout. C'est répercuté sur les prix de vente. Sauf que le consommateur était habitué à une alimentation moins chère et aujourd'hui il ne suit plus. Sauf que faire croire qu'on baissera le prix de la bio demain est une aberration !

Il y a aussi les effets négatifs de la sortie de la bio de sa niche d'antan. Il y avait un marché qui permettait de valoriser ces produits un peu plus que d'autres. Sauf qu'il y a eu un engouement général pour faire davantage de bio. Notamment dans la grande distribution,

avec de gros volumes. C'est un monde de requins. Michel-Edouard Leclerc disait : « Je suis pour la bio mais au prix du conventionnel ». Ça veut tout dire... Comprenez, c'est la fin de la bio !

Il y a un travail à mener pour mieux communiquer sur tout l'intérêt du produit local, de saison. Bio ou pas, je n'oppose pas les deux. Chaque système a sa place, je ne fais pas de différence.

La loi EGalim promulguée en janvier vise 20% de bio en restauration collective cette année. On n'est qu'à 5 ou 6%. Où est-ce que ça coince ?

La restauration collective est un débouché évident pour la filière bio. Mais tout comme les consommateurs, ce secteur doit accepter de payer le prix de la bio. Vouloir maintenir des repas à 1,50€ avec des produits bio, ce n'est pas concevable. C'est même impossible, il ne faut pas rêver ! On a vu passer certains appels d'offres avec de la bio importée. Ça pose question puisqu'on sort de l'intérêt de produire de saison. Le deuxième point à corriger est l'acceptabilité des responsables de restauration. Ils sont généralement habitués à travailler des produits surgelés, coupés, préparés, prêts à réchauffer. Les produits bio impliquent un certain temps de préparation sur place. Les salariés ne seraient pas contre, mais

encore faut-il qu'ils aient le temps. N'est-ce pas le moment de réfléchir à l'ouverture de légumeries collectives par exemple ?

Quelle évolution voyez-vous pour notre filière bio régionale ?

Il faut des produits bons pour la planète, pour la santé et pour le portefeuille. Je pense qu'il faut une mixité de l'offre pour satisfaire tout le monde. Il ne faut pas croire qu'on ne fera que de la bio demain ! C'est impensable. Déjà, parce qu'elle ne répond pas à tous les enjeux climatiques. Ceux-ci imposent qu'on touche le moins possible à nos terres, grâce aux systèmes agricoles dits de couverts, qui évitent de trop retourner la terre. Or en agriculture biologique, surtout dans notre région, il faut régulièrement retourner et biner la terre, notamment pour le désherbage. Une des solutions peut être les robots. Ils réaliseraient les tâches ingrates. La bio est une agriculture très physique. Problème, la filière a elle aussi beaucoup de mal à recruter. Donc je crois beaucoup à l'arrivée nouvelles technologies dans les exploitations pour faciliter le quotidien des agriculteurs et aider la filière à se développer. C'est l'agriculture 4.0.

“FAIRE CROIRE
QU'ON POURRA
BAISSER LE PRIX DE
LA BIO EST UNE
ABERRATION !”



Biennale ECO POSS

Osons l'éloge du futur !

26 – 30 octobre 2022, à Lille

VENEZ EXPÉRIMENTER LE FUTUR AU CŒUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

La Biennale ECOPOSS, un festival, un forum et une fabrique des futurs souhaitables !

5 jours inspirants avec plus de 200 animations : colloques, projections de films, débats, démonstrateurs techniques, spectacles, expositions, ateliers...

Une rencontre pour tous les publics : chercheurs, étudiants, dirigeants, entrepreneurs, acteurs de la société et de l'économie, du monde associatif, des médias, familles...

Venez imaginer, expérimenter, co-créer, vous inspirer, dialoguer, dans une dynamique à la fois lucide, joyeuse, et espérante.

LES TEMPS FORTS DE LA BIENNALE

- La cérémonie d'ouverture au Nouveau Siècle avec Cyril Dion et Eva Sadoun, le spectacle «The House We Live In» par le groupe Bravery In Battle, avec la participation exceptionnelle de Vandana Shiva et de musiciens de l'ONL.
- Des grands orateurs : Etienne Klein, Gérard Bronner, Virginie Raïsson-Victor, Carlos Moreno, Laurence Grandcolas...
- ECOPOSS by IMAGINE, le Festival par-delà les images : une programmation inédite de ciné-débats organisé par le Projet Imagine.
- Le Salon du livre ECOPOSS : 80 auteurs qui pensent le présent et le futur.
- 4 colloques scientifiques internationaux : Smart & Sustainable Cities, A l'épreuve des données, Big Data : influence et surveillance, Rencontres Internationales de Prospective
- Les Grands débats La Croix et les Rencontres des Semaines sociales de France.
- La journée des dirigeants engagés EVH, APM, EDC, Happymorphose.
- 5 villages organisés par les Facultés de l'Université Catholique de Lille, Junia, ICAM, ISTC, ESPAS-ESTICE et de nombreux partenaires entreprises, réseaux, think-tank...

INVENTER L'ENTREPRISE DE DEMAIN, AU CŒUR DES TRANSITIONS

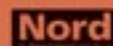
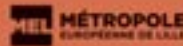
IA et algorithmes quantiques, industrie du futur • Low tech et upcycling, innover en mode maker • Avenir du capitalisme, nouveaux modèles économiques, entreprises à mission, entrepreneuriat social • La monnaie comme bien commun. Croissance, soutenabilité et sobriété • Enjeux énergétiques et économiques • Biotechs, alimentation durable, agroécologie, Urban farming, chimie verte • Mode upcyclée, tourisme durable • Villes durables et intelligentes • Biodiversité, biomimétisme, économie du vivant • Big data, influence et fake news, futur des médias • Santé mentale post-confinement, l'hôpital et les urgences en 2050, e-santé, IA et enjeux éthiques, neurosciences 2.0 • Engagement et confiance des jeunes en l'avenir • Futur et sens du travail, management par la data et bienveillance • L'éducation de demain, les tiers-lieux et l'intelligence collective • Justice prédictive et gestion des risques • Publicité et communication du futur.



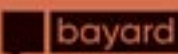
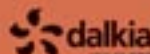
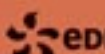
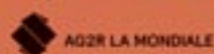
En association avec



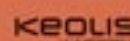
Avec le soutien de



En partenariat avec



Un événement



ÇA S'EST PASSÉ
CET ÉTÉ



ECL FIVES DÉCROCHE 55 M€ DE CONTRATS AU MOYEN-ORIENT

L'équipementier de l'industrie de l'aluminium ECL Fives vient d'achever un programme d'investissement de modernisation de 4 M€, soutenu par France Relance et le conseil régional. De quoi propulser ses ateliers vers l'industrie 4.0, au moment même où l'entreprise a enregistré une mégacommande de près de 50 M€ aux Emirats Arabes Unis auprès de Dubal, accompagnée d'un autre contrat de 7 M€ celui-là à Bahreïn. Le premier marché porte sur la vente de 14 machines de service d'électrolyse (MSE), le produit phare d'ECL, qui permet de piloter des postes d'électrolyse dans les fonderies d'aluminium. Filiale du groupe Fives depuis 2015, basée à Ronchin, la société emploie 250 salariés dont 75 ingénieurs. Signe de sa bonne santé, elle a déjà recruté 32 CDI depuis le début de l'année. ECL Fives réalise un chiffre d'affaires très variable selon l'avancement des marchés, entre 30 et 70 M€ par an, dont 95% à l'export.

ENYGEA PARACHÈVE SON MAILLAGE NATIONAL AVEC AXE ENVIRONNEMENT

Le spécialiste des sanitaires mobiles Enygea, plus connu sous le nom de sa filiale WC Loc, s'adjuge Axe Environnement. Basée dans l'Aube, la société est un loueur de toilettes mobiles pour événements, chantiers ou manifestations de toute sorte. Elle réalise 7 M€ de chiffre d'affaires avec une cinquantaine de salariés. Elle est présente via cinq agences en Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, PACA, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Autant de régions où WC Loc n'était pas ou peu, ce qui lui permet désormais d'afficher une présence sur l'ensemble de l'Hexagone, un cas unique dans ce métier, assure l'entreprise dirigée par Hervé Montagne. Cette acquisition porte désormais à 41 le nombre d'agences et de dépôts de WC Loc en France, soit un chiffre d'affaires de 40 M€. Basé à Englos et présent dans six pays, le groupe Enygea réalise quant à lui 70 M€ de ventes annuelles.



Siège flambant neuf pour In Extenso

In Extenso Nord de France, branche régionale du groupe d'expertise-comptable et de conseil, dispose d'un tout nouveau siège inauguré le 25 juillet. Cet ensemble de 2 000 m², situé sur le grand boulevard à Wasquehal, héberge désormais près de 80 salariés. Le groupe était jusqu'alors installé rue de Luxembourg à Lille. « Ce déménagement nous permet d'offrir un accompagnement complet à plus de 1500 clients, commerçants, artisans, PME, professionnels libéraux et monde associatif et économie solidaire », se félicite David Vanalderwerelt, président d'In Extenso Nord de France, évoquant « une politique de modernisation et de consolidation de nos activités dans la région ».



DAMARTEX : REPLI EN 2021 ET ACQUISITION DANS LE MÉDICAL

Le groupe roubaisien a publié fin juillet son chiffre d'affaires 2021-2022, en recul sensible de 5,9%, à hauteur de 719 M€ (et -7,1% à taux de change constants). Damartex a réalisé un premier semestre stable mais les six mois suivants ont accusé un fort repli, impactés par le climat macroéconomique. Les pôles « fashion » (535 M€) et « home & lifestyle » (147 M€) ont particulièrement souffert au quatrième trimestre, tandis que l'activité soins (Healthcare) s'est bien comportée. Il a atteint 35,9 M€ sur l'exercice. Ce pôle va se renforcer avec l'arrivée d'ADS, prestataire de santé à domicile en région parisienne, à Villeparisis (3 M€ de chiffre d'affaires, 5 500 patients). Damartex confirme ainsi sa stratégie et son ambition de devenir leader européen de la *silver économie*.



CAMAÏEU DANS LA TOURMENTE

C'est au cœur de l'été que le tribunal de commerce de Lille Métropole a prononcé la mise en redressement judiciaire de l'enseigne de prêt-à-porter. Une procédure que connaît bien le groupe, qui avait déjà mordu la poussière du fait de la crise sanitaire, et l'avait amené à une reprise par la Financière Immobilière Bordelaise (FBI) de Michel Ohayon. Camaïeu (2600 salariés, 517 magasins) menait depuis des mois un autre combat contre ses bailleurs, mais un récent arrêt de la cour de Cassation le 30 juin a donné droit aux bailleurs au détriment des locataires. Incapable d'honorer ses dettes, Camaïeu doit donc faire face à une nouvelle procédure collective. Nul doute que le dossier reviendra vite au devant de l'actualité.

Renault implante ses bacs batteries et 270 emplois à Ruitz

Le constructeur automobile Renault s'allie à l'équipementier chinois Minth Group pour fabriquer les bacs batteries destinés à ses véhicules électriques. La joint-venture franco-chinoise installera cette activité sur le site Renault à Ruitz, à travers deux nouvelles lignes de production attendues courant 2023. Celles-ci auront une capacité de 300 000 unités annuelles d'ici 2025. De quoi équiper, à la même échéance, la majeure partie des 480 000 véhicules électriques que Renault ambitionne de fabriquer chaque année dans ses usines nordistes. L'activité devrait générer à Ruitz 270 emplois à terme.



CHARBON ACTIF : LE BELGE DESOTEC VA INVESTIR 110 M€ À RUITZ

L'entreprise belge Desotec, spécialiste du charbon actif, va implanter une nouvelle usine sur un site de 6 ha à Ruitz (62). Une première phase va mobiliser 70 M€ à travers la construction de 8 500 m² bâtis, et se traduira par la création de 90 emplois. Les travaux devraient démarrer fin 2024 pour une mise en service en 2025. Une seconde phase est déjà envisagée pour compléter le projet de 6 000 m² supplémentaires, avec un nouvel investissement de 40 M€ créateur de 60 emplois nouveaux. Desotec se présente comme leader dans les solutions de purification des liquides ou des gaz à base d'adsorption sur charbon actif, avec des applications nombreuses depuis l'assainissement des sols pollués, la purification des produits chimiques ou encore le traitement de l'eau et de l'air industriels.

«Voici une nouvelle implantation d'entreprise avec à la clé plus d'une centaine d'emplois qui symbolise à la fois le dynamisme de notre stratégie de réindustrialisation et l'attractivité de notre territoire», s'est réjoui Olivier Gacquerre, président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (Cabbalr).

LE CHIMISTE WEYLICHEM INVESTIT 17 M€ DANS L'OISE

Wylchem Lamotte, spécialiste de la chimie fine implanté à Trosly-Breuil, non loin de Compiègne, a annoncé vouloir investir 17,5 M€ pour augmenter d'un tiers environ sa production de glyoxal, une molécule utilisée par exemple pour la fabrication de polymères et dans le secteur agrochimique. Cet investissement, soutenu dans le cadre de France Relance, doit également réduire de 20% l'empreinte carbone du site, tout en sécurisant les approvisionnements des industriels français utilisateurs de cette molécule. Wylchem Lamotte, ex-Clariant, emploie environ 450 salariés dans son usine isarienne.



Nosoli reprend une dynamique de croissance

Après avoir dû fermer ses deux boutiques belges (ex Chapitre.be) au printemps, Nosoli, nouveau nom du groupe Furet du Nord-Decitre, retrouve le chemin des ouvertures. Ce fut une 12e boutique Decitre à Bezons (Val d'Oise) en juin. C'est Plaisir aujourd'hui, en région parisienne : l'enseigne nordiste y ouvre son 19e Furet du Nord, sur une surface de 940 m² dans le centre commercial Aushopping. L'inauguration formelle est programmée le 14 septembre en présence de l'auteur à succès Bernard Minier. Nosoli rassemble aujourd'hui 30 librairies et se revendique comme le premier libraire de France. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 160 M€ pour plus de 750 salariés.



SAINT-SAUVEUR : FEU VERT DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

L'énorme projet urbain de transformation de la ZAC Saint-Sauveur à Lille retrouve des couleurs. Il y a près d'un an, le tribunal administratif annulait deux délibérations de la MEL pour vice de procédure, s'appuyant sur une information jugée insuffisante du public eu égard à la loi sur l'eau. Cet été, la nouvelle enquête publique s'est achevée par un avis favorable du commissaire enquêteur, sans réserve ni recommandation. De quoi relancer ce projet de nouveau quartier bas carbone qui prévoit notamment 2 300 logements, 35 000 m² de bureaux, 20 000 m² de commerces et une piscine olympique, sur 24 hectares, dont un parc de 3,4 hectares.



LES PÉPITES DE L'ÉCO DES HAUTS-DE-FRANCE



ÉCO121 VOUS PROPOSE UNE VISITE GUIDÉE DE NOS BELLES ENTREPRISES RÉGIONALES



Ce mois-ci, **Mathieu Lesenne**, co-dirigeant de la Brasserie du Pays Flamand, nous emmène à la découverte de son établissement à Merville. Une entreprise au nom moins connu que sa bière phare, l'Anosteke, qui vient d'être élue meilleure bière du monde. Une entreprise en plein essor, qui vient d'investir plus de 4 M€ pour développer ses capacités et doubler son site.



Scannez sur ce QR code et découvrez la trajectoire spectaculaire de l'une de nos belles brasseries régionales

Une réalisation sonore Hikari



Extension de l'aéroport de Lille : feu vert, mais...

Sitôt autorisé, sitôt attaqué ! Le projet de doublement de l'aérogare et d'élargissement de la piste centrale de l'aéroport de Lille Lesquin a reçu l'agrément préfectoral le 6 juillet, après l'avis favorable de la commission d'enquête en avril. Un projet à 100 M€, qui doit permettre à l'équipement à la fois de se mettre aux normes, de se moderniser, et de se recalibrer face à un trafic qui a repris la voie de la croissance après les années Covid. En 2022, l'aéroport devrait atteindre 90% de

son trafic d'avant crise. Toutefois, le projet n'est pas du goût des écologistes et de riverains, regroupés au sein d'une association très hostile, NADA Lille (Non à l'Agrandissement De l'Aéroport) qui a annoncé son intention d'attaquer l'arrêté préfectoral. Selon Christophe Coulon président du SMALIM qui délègue le service public à l'exploitant (Eiffage/Marseille Aéroport), la justice administrative pourrait trancher le contentieux sous 12 à 18 mois.



Cure de jouvence XXL pour la station d'épuration de Wattrelos



La station d'épuration de Marquette a été refaite en 2015. La MEL s'attaque aujourd'hui à son second équipement, à Wattrelos. Cette STEP qui couvre un demi-million d'habitants doit être modernisée et mise aux normes. C'est l'enjeu d'un marché public global de performance (MPGF) lancé par la MEL pour l'extension, la reconstruction et l'exploitation-maintenance de la station pour sept ans, à l'horizon 2026, avec un début des travaux estimé avant la fin 2024. Au menu notamment : la création d'un bassin enterré de 30 000 m³, l'aménagement de la file biologique existante, la construction d'une file de traitement pluvial et la mise en place d'une nouvelle file boues, qui en permettra la valorisation énergétique avec la production de biogaz.

DUNKERQUE S'OFFRE UNE MARINA

La ville littorale engage la troisième phase de transformation de sa station balnéaire, engagée depuis 2017 sous la houlette du maire Patrice Vergriete. L'étape en cours (2021-2023) prévoit notamment la rénovation de la digue de mer et le déploiement de deux grands belvédères. La troisième phase (2022-2030) intègre une extension de la station vers l'est du front de mer, pour reconnecter le quartier au centre d'agglomération. Un terrain de 9 hectares accueillera un projet baptisé Marina, à l'intégration paysagère soignée, avec des liaisons respectueux de l'environnement et des cheminements doux. Il s'agira aussi de réorganiser le port de plaisance et de le renforcer, avec un quasi doublement du nombre d'anneaux, portés à 450, mais aussi de construire 200 à 250 logements (soit une perspective de 1 000 habitants). Le nouveau quartier, qui bénéficiera d'un positionnement plein sud, devrait aussi accueillir de multiples services de restauration et d'animation.



Depuis les années 80, le distributeur et réparateur régional agréé Renault Trucks a le souci d'investir dans une politique de développement durable, aussi bien au niveau des services proposés, des hommes, que des bâtiments.



Les Ets Coquidé investissent dans une activité durable

Il faut dire que l'entreprise dirigée par Eric et Franck Coquidé a toujours investi dans l'innovation pour accompagner cette stratégie verte, et ce en phase avec le constructeur. Les équipes sont régulièrement formées dans le Centre de formation d'Arras aux dernières technologies d'électronique embarquée des véhicules. Cela permet de gérer, voire d'anticiper les pannes et réduire le temps d'immobilisation des camions. « Nous essayons de regrouper toutes les interventions d'un véhicule pour éviter au client de revenir plusieurs fois. » explique Agathe Coquidé-Deschuytter, Responsable communication, qui souligne aussi le souci de privilégier la réparation au remplacement, avec parfois des pièces reconditionnées : « Lorsque certaines pièces irréparables chez nous sont démontées, nous les envoyons à l'usine Renault Trucks à Lyon afin qu'elles soient remises en état pour nos prochaines réparations. »

D'ailleurs, au niveau des ateliers, le tri et le recyclage sont des évidences comme l'explique la responsable communication : « nos équipes manipulent des déchets dangereux comme les batteries, acides, solvants, diluants. Des bennes de tri sont installées partout. C'était plus que nécessaire d'organiser la fi-

lière du recyclage. Nos collaborateurs et sous-traitants qui viennent chez nous sont informés de la nécessité de bien trier les déchets. Et régulièrement, des organismes de collecte nous en débarrasser. » Et lorsque Renault sort sa gamme de camions électriques, les garages des Etablissements Coquidé & Compagnie s'équipent en bornes de recharge et en équipements pour entretenir ces véhicules.

Management adapté

Certifiée ISO9001, l'entreprise familiale a mis en place un système de management de la qualité, permettant de rationaliser les processus internes et de mieux utiliser les ressources et le temps. L'impact est réel sur la motivation des 400 salariés grâce à une meilleure connaissance des objectifs de l'entreprise. Chacun connaît sa place et rien n'est fait au hasard. Un groupe Facebook interne et des affichages dynamiques dans les 16 garages du Nord-Pas-de-Calais et Normandie permettent d'accompagner cette stratégie. Comme le « TOP5 » mis en place par les managers : 5 mn de réunion hebdomadaire avec toutes les équipes, pour aborder entre autre la stratégie de développement durable.

Du sol à la toiture

Du côté des bâtiments, quand un nouveau garage est racheté, les parkings sont refaits pour les rendre étanches aux hydrocarbures, avec des micro-stations d'épuration pour filtrer les polluants. L'amiante a été enlevée des toitures sur ces cinq dernières années ; un chantier qui vient de se terminer. Des leds - éclairage moins gourmand en consommation d'énergie - ont été installés. L'externalisation de l'entretien des espaces verts a été remplacée (photo) par l'installation de troupeaux de moutons dans certains garages. Les vieilles climatisations n'ont pas été renouvelées.

Une attention régulière à la réduction de la consommation d'eau, d'électricité, de gaz est rentrée dans la pratique de tous les garages. « Nous n'avons pas de référent écologique et ne réalisons pas encore de bilan carbone. Mais l'analyse récente de toutes nos consommations cette année permettra la mise en place d'un plan d'actions plus précis dès 2023. Nous vendons des véhicules Euro6, nous nous devons d'avoir des bâtiments Euro6. » conclut Agathe Coquidé-Deschuytter.

A. B-C.

éco 121

1 AN
64,90€

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

TÉL. 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **64,90€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **94,90€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM	PRÉNOM
SOCIÉTÉ / ORGANISATION	
ADRESSE	
	CODE POSTAL
VILLE	TÉL.
E-MAIL	



éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59620 MARQUETTE-LEZ-LILLE

HAXONEO DÉCOLLE AVEC SA PLATEFORME D'ACHATS GROUPEES

Gros coup d'accélérateur pour Haxoneo. Le groupement d'achats pour entreprises a quadruplé son chiffre d'affaires en quatre ans pour atteindre 4,1 M€ en 2021, et doublé ses effectifs en dix huit mois. Soit 20 personnes, majoritairement au siège de Wambrechies, mais aussi dans une antenne à Vannes, une autre à Nantes et un bureau à Paris. Et Haxoneo revendique 15 000 adhérents. Un développement rapide qui pousse l'entreprise fondée par Nicolas Paquet (photo) et Rémi Lefèvre à s'offrir un nouveau siège, à quelques encablures du site actuel en location. L'ensemble de 300 m², doté d'une grande terrasse, sera livré au premier trimestre 2023. Haxoneo touche les dividendes d'une lente maturation, après sa création il y a dix ans, d'une avance technique de sa plateforme d'achats, et bien sûr de la logique de maîtrise des coûts,



WAMBRECHIES. Dix ans après sa création, la plateforme d'achats mutualisés enregistre une forte croissance, portée par la quête d'économies des entreprises.

sujet crucial aujourd'hui pour les entreprises comme pour les salariés. « On pèse plusieurs millions d'euros sur certains achats, cela nous permet des économies de 5% à 40% selon les produits », explique Nicolas Paquet. L'entreprise s'est positionnée aussi sur une activité de comité d'entreprise pour les sociétés qui n'en sont pas dotées. L'activité, baptisée « Place des salariés », connaît une belle croissance. Elle a aussi développé un service de carte cadeau dématérialisée « Ouikdo ».

Aujourd'hui la société veut élargir son offre aux entreprises autour de la RSE. Un travail engagé depuis un an avec l'Adème, qui vise à mesurer le bilan carbone des 150 000 produits référencés à son catalogue. L'idée serait ainsi d'afficher l'impact carbone et de proposer des tableaux de bord RSE aux entreprises utilisatrices. Quelles perspectives pour Haxoneo ? « L'idée est de poursuivre sur notre dynamique », répond Nicolas Paquet, qui évite toutefois toute projection de moyen terme ■ **O.D.**

**HIPPODROME
MARCQ-EN-BARŒUL**

**30 JOURS DE COURSES
PAR AN**



Nos espaces et nos formules sur mesure pour tous vos événements d'entreprises ou privés au coeur des courses hippiques

Nos prochains grands rendez-vous

**DIMANCHE
9 OCTOBRE
À PARTIR DE 15H30
FÊTE DE
L'HIPPODROME**

**Retrouvez toutes les informations
et toutes les dates sur : WWW.CROISE-LAROCHE.FR**





INGÉNIERIE ENVIRONNEMENTALE : AUDDICÉ VOIT PLUS GRAND

Biodiversité, urbanisme, développement durable, environnement (études d'impact, notamment): le moins que l'on puisse dire est qu'Auddicé coche les bonnes cases. Mais le groupe d'ingénierie environnementale n'a pas attendu que ces thèmes soient à la mode pour les porter. Depuis son siège installé il y a quinze ans sur une ancienne friche minière dans le Douaisis, Auddicé est devenu l'une des références françaises dans la maîtrise parallèle de ces différents métiers. Elle compte 120 salariés aujourd'hui pour un chiffre d'affaires en hausse de 15% à 9 M€ (2021-2022, clôture fin mars), avec quatre agences (Chalons-en-Champagne, Evreux, Sault et Saumur). Trois autres auront ouvert en 2022 (Ile-de-France, Mâcon et Clermont-Ferrand), dans le droit fil du nouveau plan de développement de l'entreprise. D'autres pourraient suivre en Bretagne, dans l'Est et le sud-ouest notamment, et les équipes d'Auddicé commentent même à regarder au-delà des frontières hexagonales. « *Auparavant, nous ouvrons des agences par opportunité, aujourd'hui c'est un choix stratégique. Il faut une taille critique pour garder sa capacité de dévelop-*

Roost-Warendin. L'entreprise en pleine croissance entend se démultiplier en province. Elle va aussi se doter en 2024 d'un nouveau siège démonstratif de ses savoir-faire.

pement, son innovation, sa R & D », explique Louis-Philippe Blervacque (photo), président de l'entreprise (et ancien président de la CCI Grand Lille). Le marché est porteur, tout spécialement dans le domaine de la biodiversité.

Orchidées sauvages

C'est à la fois pour digérer cette croissance et pour démontrer son savoir-faire qu'Auddicé prépare la transformation et l'extension de son siège actuel. Le bâtiment, conçu pour 25 personnes, en héberge plus du double, désormais à l'étroit. Il va donc passer de 540 m² à près de 1 000 m². La demande de permis de construire a été déposée mi-juillet, les travaux sont espérés dès février 2023 pour une livraison un an plus tard.

Le siège actuel est déjà vertueux avec son bardage bois, sa filtration des eaux pluviales, ses panneaux photovoltaïques produisant aussi de l'ombre l'été, la végétalisation le long des bâtiments et alentour et des orchidées sauvages (ophrys abeilles) qui se sont installées naturellement. Lors de notre visite en pleine sécheresse, le site était du reste encore frais et vert. Mais la version 2 se veut encore plus ambitieuse, au prix d'un investissement de 1,8 M€. Doté de murs en bois et paille, pour l'isolation, végétalisé en façade avec des espèces grimpantes (locales), en toiture avec l'ajout de cellules solaires, il se voudra aussi un refuge pour les espèces animales. Des nichoirs à moineaux, chauve-souris, martinets, faucons crécerelle, sont déjà programmés. Ce savoir-faire doit alimenter l'activité d'Auddicé. D'ici trois ans, Louis-Philippe Blervacque projette un effectif porté à 150 personnes avec un chiffre d'affaires qui devrait toucher les 11 M€. Voir davantage en cas de croissance externe. Une hypothèse qui le conduirait sans doute à ouvrir à nouveau son capital. L'IRD avait accompagné l'entreprise pendant 10 ans avant d'en sortir en 2021 ■ **O.D.**



90

**CIC élu Banque
N°1 de la relation client***

**C'est sans doute parce que près de
90%** de nos décisions de crédit
sont prises en agence.**

*Étude 2022 réalisée par BearingPoint-Kantar.



Construisons dans un monde qui bouge.



SOFRANEL PASSE DANS LE GIRON DE LOXAM

Un parc de 4 000 équipements, une équipe de 70 salariés, 16 M€ d'activité : voilà ce que Loxam, leader européen de la location de matériel trouve dans la corbeille de la mariée en reprenant 100% de Sofranel et de sa petite sœur SCL (location avec chauffeur d'engin). Mais cette opération officialisée le 29 juillet est bien plus qu'une addition un peu sommaire de chiffres. Georges Beyens, âgé de 83 ans aujourd'hui, souhaitait trouver une solution pour pérenniser son entreprise fondée en 1977 et spécialisée majoritairement dans la location d'engins de travaux publics et d'espaces modulaires. C'est donc Loxam (2,185 mds €, 11370 salariés, 1066 agences) qui prend le relais, avec un gros potentiel de croissance, nous explique son président Gérard Déprez. « Nous sommes n°1 français depuis une trentaine d'années avec une part de marché d'environ 20%. Il y a des zones où cette part de marché n'est pas suffisante, et qu'on complète par création ou de préférence par acquisition. C'était un peu le cas

Wambrechies.
L'entreprise de location d'engins est rachetée par le leader européen du secteur, au nez et à la barbe de ses grands rivaux nordistes Kiloutou et Salti.

sur le nord de Lille, pourtant assez dense avec Roubaix et Tourcoing ». Dans le Nord, Loxam ne compte que six agences dont trois spécialistes (élévation, énergie et construction modulaire). Complément géographique et de gamme, alors que Loxam est positionné davantage sur du matériel plus léger, présence renforcée sur les terres de ses grands concurrents Kiloutou et Salti : Gérard Déprez ne voit que des avantages à cette opération, accompagnée par Société Générale Entreprises Lille. D'autant que le marché reste très solide malgré le climat économique. « L'activité est encore en croissance naturelle. Il existe un certain nombre de menaces de récession, d'inflation sur les matériaux, de facteurs d'incertitudes, mais c'est plus une menace qu'une réalité, les carnets de commande sont là », assure Gérard Déprez ■ **O.D.**

VALFRANCE SE DOTE D'UNE USINE ULTRA-MODERNE DE SEMENCES

SENLIS. La coopérative, implantée en Seine-et-Marne et dans l'Oise, a investi plus de 25 M€ dans la transformation de l'ex-siège d'Office Dépôt.

C'est la Rolls des usines de semences que vient de lancer ValFrance à Senlis, dans le sud de l'Oise. Du moins à en croire Laurent Vittoz, le directeur général de la coopérative, propriétaire du site dans lequel elle a investi « entre 26 et 30 M€ ». L'usine, installée sur l'ancien siège d'Office Dépôt, liquidé en 2021, couvre 9 ha, dont 35 000 m² d'entrepôts et une usine de 5 000 m² dédiée à la production de semences. « Notre objectif était de regrouper, sur un pôle unique, notre ancienne usine de Senlis et celle de Verneuil l'Étang, en Seine-et-Marne, qui devrait fermer d'ici un an. Le nouveau site pourra traiter 90 000 tonnes au bas mot, le double de nos capacités actuelles, avec un effectif de 75 à 150 personnes », détaille Laurent Vittoz. La nouvelle unité, dont la construction a été soutenue dans le cadre de France Relance, s'inscrit dans la stratégie de diversification de ValFrance. Pour l'heure, la production de semences ne pèse que pour un quart de l'activité de la coopérative, mais elle pourrait

selon l'évolution des marchés », affirme Laurent Vittoz. L'outil a été dimensionné pour pouvoir traiter de nouvelles générations de blés, hybrides en particulier, plus résistants à la sécheresse et moins gourmands en intrants. « Leur développement est lié à la capacité des semenciers de proposer des variétés stables, économiquement abordables pour les agriculteurs. Adapté à ces nouvelles technologies, cet outil nous permettra d'être prêt lorsqu'elles seront lancées à grande échelle », souligne le directeur général. ValFrance est peu connu dans les Hauts-de-France, même si la structure a choisi la cité capétienne pour y implanter son siège depuis quelques années. 80% de son activité se concentrent en Seine-et-Marne, le solde dans l'Oise. La coopérative n'en est pas moins un mastodonte : 1 400 coopérateurs et 800 000 tonnes de céréales et d'oléoprotéagineux collectés pour un chiffre d'affaires avoisinant les 270 M€ en moyenne chaque année ■ **G.R.**

ValFrance investit plus de 25 M€ dans ce projet.



Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 65 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.



EN BREF

Ingredia : de la vapeur avec du bois

Du broyat de palettes et des plaquettes forestières : ce sont les matières premières locales avec lesquelles Ingredia, spécialiste mondial des protéines de lait, va faire fonctionner sa future chaudière biomasse de 20 MW qui l'alimentera en vapeur. Ce projet soutenu par l'ADEME (aide ADEME : 5 395 000 €) présente plusieurs atouts majeurs pour Ingredia : il sécurise son indépendance énergétique, avec une ressource locale aux coûts plus stables, il fiabilise l'outil de production par un taux accru de disponibilité de la chaudière, et il augmente la part d'énergies renouvelables utilisées, tout en offrant à l'usine un potentiel de développement grâce à des capacités de vapeur dopées.

Corbie : un réseau de chaleur rural

Depuis janvier 2020, la commune de Corbie, à l'est d'Amiens, dispose de son réseau de chaleur. Un équipement porté par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80), syndicat intercommunal compétent en matière d'énergie. Cet exemple de réseau de chaleur en milieu rural s'appuie sur une chaufferie biomasse centrale de 2 MW et d'une chaudière gaz de secours, d'un circuit de 2,5 km de canalisations enterrées, avec 23 postes de livraisons de la chaleur. Le réseau assure la couverture des besoins de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire avec une énergie renouvelable à 91% de six abonnés : le centre hospitalier, la commune, la communauté de communes du Val de Somme, le conseil départemental de la Somme et deux établissements scolaires. A noter que la FDE 80 a institué autour de ce projet appuyé par l'ADEME (aide ADEME : 900 000 €) un comité des usagers pour établir un bilan annuel ainsi qu'un observatoire du coût des énergies.



© D.R.

LA BIOMASSE, UN POTENTIEL CONSIDÉRABLE DE CHALEUR RENOUEVABLE

La biomasse a de beaux jours devant elle. Entre le besoin de sortir de la dépendance aux énergies fossiles, l'exposition à la volatilité des cours mondiaux voire aux pénuries et le potentiel d'une énergie locale et renouvelable, le recours à la filière bois a vocation à fortement s'accroître ces prochaines années. C'est dans cette perspective que les professionnels du bois ont lancé il y a six mois le premier Observatoire régional de la filière, Observabois. Un outil qui vise à capitaliser toutes les informations relatives à cette filière bois, ses entreprises, ses acteurs, son potentiel d'emploi. « Cette initiative prend tout son sens car la bonne santé de la filière bois permet de rendre durable la filière bois énergie. Le bois est la principale ressource valorisée pour la production de chaleur en région. Et dans tous les scénarios de prospectives produits par l'ADEME (<https://transitions2050.ademe.fr/>), cela reste une filière en devenir », souligne Christophe Roger (christophe.roger@ademe.fr), spécialiste des filières biomasse, réseaux de chaleur et EnR électriques à l'ADEME. Un avenir qui doit toutefois s'anticiper car la progression continue de la demande suppose une mobilisation territoriale pour structurer et muscler la filière. Si la région affiche un faible taux de boisement (15% de surface boisée, soit le onzième rang national), elle est en revanche celle qui a la plus forte densité de feuillus. La ressource est donc moindre que dans des régions très

sylicoles comme la Franche-Comté, mais elle est loin d'être négligeable. Il faut y ajouter le gisement de déchets de bois, une ressource également importante, voire d'autres ressources plus inattendues comme les anas de lin (les fragments de paille récupérés après le teillage). Le parc de réseaux de chaleur avec des chaudières biomasse est déjà très significatif en Hauts-de-France, avec le soutien de ces projets depuis 2009 par le fonds Chaleur (qui prend en charge de 30 à 50% des investissements éligibles).

Et le rythme s'accélère aujourd'hui. « De plus en plus de collectivités petites ou moyennes s'engagent dans une réflexion soit de remplacement de chaudière soit de création de réseau de chaleur. La situation actuelle est un élément déclenchant : les factures énergétiques vont exploser demain », pointe Christophe Roger.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance de nombreux industriels se tournent vers l'utilisation de la biomasse (comme Ingredia à Saint-Pol sur Ternoise, lire ci-contre). D'autant que ces équipements permettent à un territoire de valoriser une ressource locale, de structurer un écosystème, et de s'affranchir des variations de cours si pénalisantes aujourd'hui. Sans compter l'intérêt de pouvoir aussi tenir des engagements sur les gaz à effets de serre dans la mise en œuvre des plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) par les collectivités ■

TERRAO INVENTE LA CHAUDIÈRE INDUSTRIELLE 100% DÉCARBONÉE

« **A**ujourd'hui, personne ne sait faire cela ! » Jaouad Zemmouri, Pdg fondateur de Terrao, a du mal à contenir sa fierté. Son entreprise Terrao, spécialisée depuis 10 ans dans le traitement de l'air et le lavage des fumées industrielles, vient de mettre au point une technologie capable cette fois de capter les émissions de CO₂ contenu dans les fumées émises lors de la combustion de chaudières à gaz. Une avancée majeure pour la décarbonation des secteurs industriels et tertiaires. Cette solution se présente sous la forme d'un boîtier à installer sur tout type de chaudière industrielle, sans en altérer le fonctionnement, assure le dirigeant. « Nos clients pourront passer leur chaudière du mode de combustion classique carbonée à une combustion décarbonée, et inversement, sans stopper leur processus de production », souligne-t-il.

Encore en phase de démonstration, cette solution inédite, protégée par deux brevets mondiaux, a nécessité trois ans de R&D et un investissement de près d'1 M€, entièrement porté par Terrao. « Cette technologie a été développée à partir de notre solution de nettoyage de fumée, ce qui a permis d'amortir le coût de son développement », explique Jaouad Zemmouri, également professeur de physique à

L'entreprise a installé un prototype inédit sur son site dunkerquois, développé au côté d'EDF. Sa promesse : une captation du CO₂ simple, avant son éventuelle valorisation en matière première.



l'Université de Lille et fondateur de la société innovante de lasers médicaux Osyris, aujourd'hui disparue. Terrao a équipé son site de Coudekerque-Branche d'une chaudière industrielle, d'une puissance de 250 kW, sur laquelle a été installée sa technologie de captation de CO₂. Un prototype développé en partenariat avec le groupe EDF via sa filiale Dalkia. Jaouad Zemmouri confie être actuellement en discussion avec un industriel nordiste pour une installation en situation réelle. Terrao n'a pas encore défini le coût de sa solution pour un industriel.

Power-to-gas

Une fois le CO₂ capté, Terrao imagine sa valorisation en tant que matière première dans l'industrie notamment chimique. L'objectif à terme du fondateur est de produire du power-to-gas, soit du gaz hydrogène obtenu à partir d'électricité d'ori-

gine renouvelable. Lequel pourrait être revendu pour être compressé ou réinjecté dans le réseau urbain. Pour accompagner sa croissance, et le développement de sa dernière innovation, Terrao a ouvert plusieurs recrutements d'ouvriers et en ingénierie. La société emploie à ce jour 135 personnes à Wavrin et Coudekerque-Branche. « On a de grosses difficultés à recruter. On réfléchit de plus en plus à de la croissance externe pour obtenir les compétences dont on a besoin », annonce Jaouad Zemmouri. Il vise les 7 M€ de chiffre d'affaires en fin d'année, contre 5 M€ l'an dernier, avec un carnet de commandes « bien rempli jusqu'en 2024 » pour l'activité de lavage de fumées. En 2021, Terrao a démarré à l'export, à Dubaï, au Danemark, ou encore en Suisse.

Elle vise bientôt le marché chinois sur lequel des négociations seraient bien avancées ■ J.K.



AIDER MARC À SE DÉVELOPPER À TOURCOING



COMME PRÈS DE 30 000 PROS ET ENTREPRISES* DE NOTRE TERRITOIRE.

PRÈS DE 200 CONSEILLERS PROFESSIONNELS ET
CHARGÉS D'AFFAIRES ENTREPRISES ACCOMPAGNENT LOCALEMENT
LES ENTREPRENEURS DANS NOS AGENCES ET CENTRES D'AFFAIRES
DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



* Source : Nombre de clients professionnels ou entreprises du Crédit Agricole Nord de France au 31 juillet 2022.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est : 10 avenue Foch - BP 369, 59020 Lille Cedex, 440 676 559 RCS LILLE METROPOLE. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 019 406 (www.oriass.fr). Conception : DGA/PES/COM/CCAG - Août 2022

© Crédit photo : Les Enchanteurs. ND : 2233CT08

IL CRÉE DES RÉSERVOIRS SOUPLES POUR VOITURES DE COURSE

Les parents étaient entrepreneurs (Slembrouck Voyages) et 7 de ses frères et sœurs le sont aussi : Bruno Slembrouck avait de sérieuses prédispositions ! Mais il a attendu d'être un quadra avancé pour monter sa société, Belasolution, à Armentières. Une société spécialisée dans la fabrication de réservoirs en élastomère pour voitures de courses, un marché de 15 000 véhicules dans le monde. Le projet n'est pas venu par hasard : Bruno Slembrouck a travaillé 24 ans dans cet univers du tissu enduit de caoutchouc, notamment chez Pronal, où il a finalisé son diplôme d'ingénieur ICAM en alternance. Il y a notamment développé les réservoirs souples pour les avions, activité qui se poursuit, et pour automobiles, arrêtée depuis. Cet ancien pilote de rallye - pendant sept ans - est un ardent défenseur du caoutchouc. « On peut penser souple ! Il existe des véris gonflables ! », souligne le jovial chef d'entreprise. L'intérêt dans l'univers auto est important : même fissuré, le ré-

servoir souple garde son étanchéité ; rempli de mousse, il absorbe le carburant tel une éponge, ce qui le rend antidéflagrant ; en cas de crash, il s'adapte. Belasolution, qui se veut d'abord un bureau d'études, travaille aussi pour les réservoirs de bateaux. Hébergé dans la ruche d'entreprises d'Armentières, Bruno Slembrouck y a trouvé un environnement fertile et bienveillant, des



BRUNO SLEMBROUCK. Son entreprise Belasolution, à Armentières, est spécialisée dans les tissus enduits de caoutchouc. Elle développe une charnière innovante mariant carbone et élastomère.

conseils d'autres dirigeants, qui l'ont conduit par exemple à rentrer dans le club E6. La société a bénéficié de prêts d'honneur et de subventions (Hodef, BPI) pour 60 K€ et de prêts pour 50 K€ en plus des 10 K€ injectés par le fondateur.

L'entreprise est déjà bénéficiaire (29 K€ en 2021) mais Bruno Slembrouck voit plus loin, face au développement de l'électrique qui va réduire son champ d'activité. Il a démarré sa diversification, avec une innovation brevetée, mariant carbone et élastomère, permettant de réaliser une pièce carbone pliante (photo). Il a déjà vendu des charnières pour des coffres d'hélicoptère militaire. L'entrepreneur a d'autres projets encore secrets dans les cartons. D'ici trois ans, il espère atteindre 1,5 M€ de ventes avec une quinzaine de salariés ■ **O.D.**

WETRI VOUS RÉCOMPENSE POUR LE TRI DE VOS DÉCHETS

« Participe à l'action, soulage la planète et remplis ton porte-monnaie ! » D'entrée de jeu, Wetri affiche la couleur. Cette appli mobile, créée début 2022, invite ses utilisateurs à devenir des « consommateurs ». Comment ? En participant aux opérations de collecte de déchets ménagers initiées par les entreprises au national. Celles-ci les valoriseront en interne ou via vers d'autres entreprises de l'économie circulaire, explique Arnaud Louiset, 28 ans, qui a cofondé Wetri avec son frère Guillaume, 29 ans. Auchan avec les bouteilles en plastique Cristaline, Leclerc avec les anciennes poêles Tefal ou Bureau Vallée et les cartouches d'encre... : à ce jour, Wetri répertorie environ 6 000 lieux de dépôts en France pour une vingtaine de déchets ménagers différents. Une liste qui doit être élargie courant septembre avec l'électroménager. En apportant leurs déchets en magasins (trafic que Wetri vend aux enseignes, son modèle économique), les utilisateurs cumulent des points convertibles en bons d'achat,

GUILLAUME ET ARNAUD LOUISET. Leur appli mobile gratifie le tri des déchets. Avec des dizaines de milliers d'utilisateurs attendus dès fin 2022.

en carte cadeaux, en cash voire en don pour Good Planet, l'association de Yann Arthus-Bertrand. « L'objectif n'est pas de pousser à la surconsommation mais à la consommation responsable », raconte Arnaud Louiset. Cet Ieseg a passé 4 ans chez Bouygues Construction, en charge des prestations d'achats des déchets de chantier. Guillaume, ex-Skema, a évolué cinq ans chez Happychic (Jules, Brice, Grain de Malice...) au département contrôle de gestion. Pour lancer Wetri, les deux frères se sont essentiellement autofinancés, pour environ 10 K€ jusqu'à présent. Ils ont aussi pu compter sur une aide de la Région via HDFID (7 K€). Lauréats de l'appel à projets « Valorisons nos déchets » du groupe familial Baudalet En-

vironnement, ce dernier lui donnera accès entre autres à son réseau de partenaires spécialisés dans le recyclage. Incubée puis accélérée à Euratech, Wetri emploie cinq salariés. Depuis son lancement, elle a été téléchargée (gratuitement) par plus de 4 000 personnes. Ses fondateurs visent plusieurs dizaines de milliers d'ici la fin d'année pour 10 K€ de chiffre d'affaires ■ **J.K.**



ELLE VEUT PROFESSIONNALISER LE HORSE SITTING

Transformer une contrainte en opportunité. C'est le défi que s'est lancé Margaux Lapotre en créant Palominow. Une plateforme web collaborative de mise en relation de propriétaires de chevaux et de cavaliers amateurs ou professionnels. Pour à terme développer et favoriser le « horse sitting » (la garde d'équidés) en Hexagone. L'idée lui vient dans le cadre d'un projet de fin d'études (ISEG). Celui-ci avait pour consigne la création d'une entreprise à partir d'un problème rencontré au quotidien. Une évidence pour la Calaisienne de 25 ans. « *Quand je me suis installée à Lille pour mes études, je n'étais plus disponible en semaine pour mes chevaux restés à Calais, racontait-elle, je devais tout le temps faire appel à la famille ou aux amis pour qu'ils s'en occupent. Le problème en région, et partout en France, c'est le manque cruel de places en demi-pension* ».

“Palomino” est une couleur de robe d'apparence dorée chez le cheval

En 2020, le projet de Margaux Lapotre remporte le premier prix du challenge national « Open ISEG », soit un financement de 10 K€. La Nordiste décroche par la suite 40 K€ en dette ban-



MARGAUX LAPOTRE. Sa plateforme Palominow entend rapprocher « horse sitters » et propriétaires de chevaux, et favoriser des solutions de garde au national encore trop peu nombreuses.

caire et en prêt à taux 0 auprès de la Région. Lesquels financeront notamment la création de la plateforme Palominow par des développeurs web. Margaux crée sa société fin 2021, avant de lancer officiellement l'activité au début de l'été. Palominow cumule près de 600 inscrits à ce jour et devrait atteindre le millier d'ici la fin 2022. Sa fondatrice — qui ne souhaite pas communiquer sur ses objectifs chiffrés — se rémunère avec une commission sur chaque réservation de propriétaires chevaux et de prestations proposées par les horse sitters. En parallèle, elle s'est entourée de vétérinaires et d'associations françaises pour développer sa gamme de services. Prochaine étape : le lancement de Palominow à l'international ■
Julie Kiavué

multiburo

ET SI VOTRE BUREAU SE TROUVAIT
LÀ OÙ VOUS EN AVEZ BESOIN ?



BUREAUX | COWORKING | RÉUNIONS

>> Visiter nos espaces de travail à
Lille Flandres et Lille Nord (Marcq) !



www.multiburo.com

POCLAIN HYDRAULICS LAURENT BATAILLE PRÉPARE LE PASSAGE DE TÉMOIN

Le major des systèmes hydrauliques pour engins non routiers ouvre son capital à Crédit Mutuel Equity, Picardie Investissement et l'IRD, via le fonds FE2T. Objectif : tourner l'ETI vers l'avenir, tout en préparant la succession familiale.

A soixante-six ans, Laurent Bataille entend passer le flambeau de l'ETI familiale, spécialiste mondial des transmissions hydrauliques, « en douceur », selon son expression. Le dirigeant, petit-fils du fondateur, et fils de celui qui en fit la célébrité grâce aux célèbres pelles rouges, vient pour cela de réorganiser totalement le capital du groupe. « Nous étions jusqu'à présent six frères et sœurs associés au capital. Trois ont souhaité se retirer. Nous avons donc mené une opération de rachat, c'est-à-dire que nous avons racheté nos propres actions via un emprunt. Cette opération a aussi été l'occasion de faire entrer des fonds d'investissement pour poursuivre le développement de l'entreprise », détaille le PDG. Au total, Poclain Hydraulics totalise 400 M€ de chiffre d'affaires et 2 500 salariés, dont 600 dans l'Oise, son siège historique. Au sortir de cette réorganisation, la branche familiale de Laurent Bataille - déjà incarnée dans l'entreprise par deux de ses filles - est désormais majoritaire avec 60 % du capital. A ses côtés, un pool d'investisseur, conduit par Crédit Mutuel Equity (CME), en partenariat avec Picardie Investissement et

l'IRD, qui mobilise pour la première fois le fonds FE2T, annoncé en décembre comme un outil de transformation et d'accélération dédié aux « pépites » régionales. Ensemble, ils détiennent désormais un quart du capital, le reste étant distribué aux salariés (15%).

A l'affût des sociétés prometteuses

Présentée comme stratégique, cette nouvelle donne actionnariale permet aussi à Poclain Hydraulics de lever quelque 50 M€. De quoi investir encore davantage dans l'innovation pour le groupe qui consacre déjà 7% en moyenne de son chiffre d'affaires à la R&D, et figure au palmarès annuel des brevets. En 2021, cette stratégie de modernisation permanente s'est traduite par une enveloppe d'investissement de 25 M€ environ. En 2022, celle-ci atteint déjà 16 M€ : « De tels niveaux sont rendus nécessaires par l'ampleur du prochain défi ! Je pense bien sûr à la transition énergétique, à l'électrification en particulier, de notre secteur. La demande de nos clients, y compris dans le BTP ou dans les mines, est de plus en plus forte. Nous devons y répondre », affirme le dirigeant. « A l'international, la concurrence est rude. Le premier à proposer des technologies fiables et éprouvées remporte les marchés. Il nous faut donc aller vite en développant rapidement des innovations et donc en intégrant des compétences de haut niveau », poursuit Laurent Bataille. Au-delà de ses capacités propres, Poclain se tient donc à l'affût de sociétés prometteuses dans ses domaines d'activité. Une veille qui lui a permis de prendre des participations au sein de la société d'ingénierie slovène Emsiso, expert du contrôle des machines électriques, mais aussi du lillois Samsys, dans le recueil de données de machines agricoles ■ G.R.



“NOUS AVONS RACHÉTÉ
NOS PROPRES ACTIONS
VIA UN EMPRUNT”
LAURENT BATAILLE



ET SI, ON RÉFLÉCHISSAIT À DEMAIN ?

« Startup, vous avez un projet à impact sociétal et environnemental ? Rejoignez Planète A en participant à la prochaine campagne de sélection du 1^{er} au 27 septembre 2022.

Planète A est un incubateur accompagnateur dédié aux Startups à impact. Il repose sur 3 piliers : un lieu pour travailler et partager au sein d'un écosystème actif ; des mentors qui accompagnent les porteurs de projet et une ressource, pour répondre aux besoins d'informations.

Créé en mars 2022, Planète A Lille accompagne aujourd'hui ZAC, GreendyPact, Revival, La Virgule et aSmartWord et cherche aujourd'hui les porteurs de projets de sa 2^{ème} promo : info et dossier de candidature sur incubateur-planete-a.fr

Parce qu'il n'y a pas de Planète B, agissons ensemble pour rendre demain possible ! »



PlanèteA 
AVEC LE GROUPE CRÉDIT DU NORD

Planète A est un incubateur porté par le groupe Crédit du Nord, constitué de neuf banques - Courtols, Kolb, Laydernier, Nuger, Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud, Société de Banque Monaco et Crédit du Nord.

aSmartWorld - Société SPRL au capital de 25.000,00 Euros; Immatriculée au registre du commerce sous le numéro unique d'identification 0699736521. Siège social : 24 rue de Rixensart à 1332 Gervais - Belgique. **Greendy Pact**, SARL au capital de 1700€, dont le siège social est situé au 135 rue Pierre Mauroy, 59000 Lille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 879 119 394 Lille Métropole B. **La Virgule SAS**, au capital social de 100000 euros, dont le siège social est situé au 34 Boulevard Carnot, 59800 Lille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 89086347500020 **REVIVAL BY IMPACTE CAPITAL** - Société SAS au capital de 91 990,00 €, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Boulogne sous le numéro unique d'identification 899646038. Siège social : 500 avenue Marechal Foch - 62520 Le Touquet-Paris-Plage. **ZAC** est une SAS au capital de 500,00 euros, dont le siège social est situé 19 bis rue d'Avelin 59710 Pont-À-Marcq, France. ZAC est enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Lille sous le numéro 881 076 665. Le numéro de TVA intracommunautaire est le FR 86 881076665

Crédit du Nord - S.A. au capital de EUR 890 263 248 - Siège Social : 28, place Rihour - 59000 Lille - Siège Central : 59, boulevard Haussmann - 75008 Paris - 456 504 851 - RCS Lille Société de Courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 023 739. Photo : Getty Images

DELPHINE NOWAK
AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY

VOISINAGE ET CONSTRUCTION

Voisinage et construction ne font pas toujours bon ménage. Ayant le souci de préserver son environnement, le riverain perçoit souvent d'un mauvais œil l'arrivée d'un constructeur / promoteur sur une parcelle jouxtant la sienne.

Pourtant, le constructeur est titulaire d'un permis de construire qui lui a été accordé par les services de l'urbanisme et qui donc, l'autorise à construire.

Ces deux-là vont donc pourtant devoir cohabiter et s'approprier dans un esprit conciliateur de part et d'autre. Le promoteur aura toujours à l'esprit la nécessité, avant démarrage des travaux, de procéder à un référé préventif pour visiter les parcelles voisines de son chantier et anticiper les fragilités des constructions riveraines et les mesures à prendre.

Le voisin se souviendra, quant à lui, qu'il peut certes invoquer, à l'encontre du constructeur voisin, une présomption de responsabilité (régime protecteur qui permet d'engager la responsabilité sans nécessité de prouver une faute) mais que ce n'est que le trouble anormal de voisinage qui peut justifier une indemnisation.

En clair, les nuisances sonores par exemple ne donnent pas systématiquement lieu à indemnisation, encore faut-il qu'elles soient « anormales », ce qui est toujours sujet à discussion devant un tribunal.

Mieux vaut toujours éviter un procès qui serait inévitablement long et coûteux et tenter une négociation. C'est d'ailleurs le sens de la loi du 22 décembre 2021 et de son décret d'application du 25 février 2022.

En effet, le nouvel article 750-1 du Code de procédure civile prévoit désormais que, à peine d'irrecevabilité, la demande en justice portant sur un trouble anormal de voisinage, doit être précédée d'une tentative de conciliation ou médiation. Cet article s'applique en référé et aux procédures en cours. La seule exception est l'hypothèse d'urgence (effondrement d'un mur par exemple) où le juge peut être saisi directement sans médiation préalable.

Ainsi désormais pour régler les litiges de trouble anormal de voisinage, sauf urgence, le recours à une médiation / conciliation devient un préalable indispensable avant de saisir le juge.

Gageons que les justiciables recourent spontanément à cette médiation / conciliation sauf à voir leur procédure purement et simplement déclarée irrecevable.

L'article 750-1 du Code de procédure Civile est impératif dans sa rédaction et le juge peut même (faculté cette fois) soulever d'office l'irrecevabilité ■



"MIEUX VAUT TOUJOURS ÉVITER UN PROCÈS INÉVITABLEMENT LONG ET CÔÛTEUX ET TENTER UNE NÉGOCIATION"

BRUNO PLATEL
AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

LOI SUR LE POUVOIR D'ACHAT : LES PRINCIPALES MESURES

La loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat vient d'être publiée le 17 août dernier au Journal Officiel, de même que la loi de finances rectificatives pour 2022. De cet ensemble législatif, on retiendra les principales mesures suivantes :

La loi instaure en premier lieu une prime de partage de la valeur très largement inspirée de la prime Macron. Peut bénéficier de ce dispositif toute entreprise, quel que soit son effectif, qui déciderait par accord d'entreprise ou par décision unilatérale après consultation du CSE, de verser cette prime dans la limite d'un plafond de 3 000 € par année civile et par salarié, plafond pouvant être doublé si l'entreprise peut justifier de l'existence d'un accord d'intéressement en vigueur. Le montant de la prime peut différer selon les bénéficiaires en fonction de la rémunération, du niveau de classification, de l'ancienneté dans l'entreprise, de la durée de présence effective pendant l'année écoulée ou de la durée de travail prévue au contrat de travail. Sur le plan social, la PPV versée à compter du 1er juillet 2022 est exonérée de cotisations sociales patronales et salariales quelle que soit la rémunération du salarié. Sur le plan fiscal, et pour la seule

période du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2023, la prime est exonérée d'impôt sur le revenu et de CSG et CRDS pour les seuls salariés dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC. La prime sera en revanche soumise au forfait social pour les entreprises de 250 salariés et plus dans les mêmes conditions que l'intéressement. Au-delà de cette première mesure phare, on retiendra l'instauration d'un dispositif de déduction forfaitaire des cotisations patronales au titre des heures supplémentaires accomplies à compter du 1er octobre 2022 dans les seules entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 249 salariés, étant précisé que sur le plan fiscal le plafond des heures supplémentaires défiscalisées passe de 5 000 € à 7 500 €.

Sur la même thématique, la loi instaure la possibilité pour le salarié avec l'accord de son employeur de monétiser de jours de RTT acquis entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025 qui est soumis au même régime que les heures supplémentaires, étant précisé que ce dispositif est a priori exclu pour les cadres bénéficiant d'une convention individuelle de forfait en jours ■



REBECCA FRAY

CONSULTANTE ET COACH PROFESSIONNELLE, QUINTESENS

POURQUOI ET COMMENT OSER DIRE «NON»?

« Non » est un tout petit mot de 3 lettres seulement. Pourtant, il en effraye plus d'un.

De par notre éducation ou notre personnalité, dire non peut être quelque chose de très difficile pour certains d'entre nous. La peur de décevoir, de vexer, de ne pas plaire, d'être vu comme quelqu'un d'égoïste, la culpabilité, la crainte de ne plus être apprécié ou aimé... tous ces éléments influencent notre manière d'interagir avec les autres.

Nombreuses sont les situations où nous n'arrivons pas à dire non et pourtant, il le faudrait clairement. Que ce soit par envie, pour notre bien-être, par respect pour nous-même...

Apprendre à dire non permet donc : de reprendre confiance en soi ; d'arrêter de faire passer les besoins des autres avant ses propres besoins ; de reprendre de l'estime pour soi-même, de la valeur en tant que personne ; d'accepter de ne pas être un "sauveur" ; de

faire preuve de compétences.

Mais apprendre à dire non aux autres, c'est apprendre aussi à se dire oui à soi-même. C'est une façon de se dire qu'on a autant de valeur que les autres et qu'il n'y a aucune raison pour qu'on dise à tort et à travers « oui » aux autres et « non » à soi-même.

Voici plusieurs astuces pour dire non :

Réfléchissez avant de répondre : en avez-vous vraiment envie ? Cela vous fait-il plaisir ? Si l'occasion se présente, n'hésitez pas à dire que vous voulez prendre le temps d'y réfléchir.

Ne vous justifiez pas. Si vous ne voulez pas rendre de service, nul besoin de créer une dissertation sur le pourquoi vous êtes une personne bien, même si vous ne le faites pas. Un "non, ce n'est pas possible" fera très bien l'affaire.

Si vous commencez à vous justifier et à argumenter, vous offrez à votre interlocuteur tout ce dont il a besoin pour vous faire changer d'avis. Exprimez votre gratitude : d'avoir pensé à vous, de vous avoir préparé quelque chose... Même si vous ne dites pas oui, vous pouvez remercier votre interlocuteur.

Pensez à vous en priorité. Le but n'est pas de dire non à tout. Il s'agit surtout d'apprendre à se dire oui à soi-même. Proposez une solution alternative : essayez de trouver un compromis et si votre interlocuteur campe sur ses positions malgré vos efforts, ce n'est pas à vous de céder.

Apprendre à dire non, c'est donc apprendre à s'affirmer et cela demande une nouvelle manière de percevoir les choses. Une fois que vous aurez réussi, le positif qui en ressort est tellement important que cela en vaut la peine ! Vous allez gagner en satisfaction personnelle et en confiance en vous. Alors, vous commencez quand ? ■



"APPRENDRE À DIRE NON, C'EST DONC APPRENDRE À S'AFFIRMER"

ARNAUD DE CONINCK ET SYLVAIN SOUIL

RÉFÉRENTS LEAN - KPMG NORD

QUELLE PLACE POUR LE LEAN MANAGEMENT EN ENTREPRISE?

Améliorer la productivité, réduire les coûts, limiter les délais, apporter de la valeur au client, à l'heure où l'incertitude est devenue la norme et où les collaborateurs sont en quête perpétuelle de sens, le Lean Management tel que mis en œuvre aujourd'hui est-il encore adapté ? On peut se poser la question.

Selon Jeffrey Liker, le Lean se définit comme « une philosophie et un système de processus et d'individus interconnectés qui travaillent pour améliorer constamment leur manière de travailler et apporter de la valeur aux clients ». Il s'agit donc de déterminer toutes les actions des collaborateurs pour supprimer celles qui sont « inutiles » comme l'attente, la surproduction, afin de se concentrer sur la valeur ajoutée. La méthode a fait ses preuves dans une démarche d'amélioration continue avec pour résultat d'accroître la performance de l'entreprise. En effet, dans ce système, les collaborateurs se consacrant à des

tâches à haute valeur ajoutée, ils se révèlent plus efficaces et répondent plus rapidement aux besoins du marché. Cependant, dans le contexte de transformation actuel, de nombreux dirigeants « bousculés » entre performance financière et bien-être de leurs équipes ne savent plus comment s'y prendre.

Comme toute méthode de management, le Lean ne va pas sans quelques inconvénients. Il a en effet tendance à intensifier le travail en déshumanisant les rapports entre collaborateurs

encouragés à être polyvalents sans forcément disposer de formation. Leur marge d'action et d'autonomie est souvent réduite à la seule performance financière. Pour autant, chaque entreprise peut adapter le Lean à ses objectifs et trouver le meilleur équilibre en-

tre performance globale et impact positif. C'est encore plus vrai dans un contexte de pénurie des talents où les entreprises doivent recréer les conditions de confiance pour les conserver et les attirer. S'il est bien compris et adapté, le Lean Management, en impliquant tous les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise, constitue un très bon outil pour créer les conditions de l'intelligence collective.

Comment refondre ses processus industriels, financiers, RH tout en préservant la sérénité des équipes, comment casser des silos entre services... les opportunités ne manquent pas pour mobiliser tout un collectif et trouver des solutions sur mesure au service de la satisfaction client.

Le Lean Management adapté au monde d'aujourd'hui, est donc plus que jamais d'actualité. Tout est une question d'équilibre, de confiance et de repères apportés à chacun ■



"CHAQUE ENTREPRISE PEUT ADAPTER LE LEAN À SES OBJECTIFS"

3 questions à

Vincent Bonduelle

Le commissaire d'expositions ouvrira ce mois-ci un nouveau lieu d'art contemporain éponyme à Lille



Après 25 ans dans la communication événementielle, vous devenez agent d'artistes contemporains. Pourquoi une telle reconversion ?

L'art contemporain est une passion depuis l'âge de 10 ans. Passion transmise par mon père, André Bonduelle, un industriel du Nord amateur d'art brut et abstrait, collectionneur et mécène d'artistes. Il a éduqué mon œil et m'a formé au contemporain. J'ai cessé mon activité d'événementiel à Paris en 2014 à 52 ans, motivé par l'envie de faire autre chose notamment en lien avec l'art contemporain. Je me suis installé à Marseille où je suis devenu agent d'artistes et où j'ai ouvert un premier lieu consacré à l'art contemporain. Puis en 2020, j'ai eu l'envie de revenir aux sources et de poursuivre l'aventure à Lille. Qui est pour moi, après Paris, la première ville où l'art contemporain est autant mis en valeur. L'attrait pour ce courant est très fort.

Vous créez donc « Vincent Bonduelle art contemporain », un lieu qui se veut plus ou moins confidentiel. Quel est le concept ?

J'ai installé cet espace sur environ 100 m², au rez-de-chaussée d'un hôtel particulier que j'ai acheté. Il est situé boulevard de la Liberté, face au Palais des Beaux Arts. Nous avons réalisé 8 mois de travaux, tout en prenant soin de préserver le cachet. Le concept repose sur la volonté de réunir, de favoriser la rencontre et les échanges entre des artistes de divers horizons, confirmés ou émergents, avec des collectionneurs, des critiques d'art ou des amateurs. Un lieu semi-confidentiel dont les vernissages et performances seront accessibles sur invitation et les visites sur rendez-vous.

Quels artistes pourrons-nous rencontrer ?

La programmation s'articulera sur un rythme de 15 jours/3 week-ends. Nous ouvrirons le bal avec Catherine Saussine, une artiste originaire du sud de la France, qui peint sur rouleaux de toile de lin (photo). Une autodidacte adepte des grands formats et pour qui peindre sur supports plus petits, spécialement pour notre expo « Pulsions abstraites », a été un vrai challenge ! En octobre, j'exposerai plusieurs

artistes, avant d'accueillir le mois suivant Duga, un artiste peintre bruxellois. J'accueillerai parfois des duos d'artistes, essentiellement des peintres et des sculpteurs. Et j'ai la volonté d'organiser également des expos hors les murs. J'ai de beaux événements en préparation !

Recueilli par Julie Kiavué

Ouverture le 17 septembre,
au 177 Bd de la Liberté à Lille
Visite sur rendez-vous :
06 84 84 56 56 ou
contact@vincent-
bonduelle.com
www.vincent-
bonduelle.com



« Cut Off », une des œuvres signées Catherine Saussine, réalisée sur toile de lin et présentée à l'ouverture mi-septembre du lieu d'art contemporain de Vincent Bonduelle.



SYNDROME PICARD

Humour, rock et engagement. Telle est la combinaison propre à l'ADN du groupe Fatal Picards depuis ses débuts il y a plus de 20 ans. Pour son 10e album, *Le Syndrome de Göterborg*, le quatuor renoue avec sa recette gagnante : une rupture sentimentale à Limoges est-elle plus supportable qu'à Montréal avec l'accent québécois ? Le pull moche de Noël est-il moche parce qu'il est beau ou beau parce qu'il est moche ? Autant de questions (et de réponses) qui prendront une autre dimension sur la scène du Métaphone d'Oignies le 23 septembre.

20h30 - 20€/17€
Billetterie sur 9-9bis.placeminute.com

©Nathanaël Masson



TEXTILE INTERNATIONAL

Miniartexil, l'exposition mondiale parmi les plus importantes consacrée à l'art textile contemporain, pose ses valises en région. Plus précisément au Minorelle, à Marcq-en-Baroeul, lieu de culture inspiré du mythique Jardin Majorelle de Marrakech. Ce rendez-vous, venu de Côme en Italie, met en lumière chaque année de grands noms et des étoiles montantes de l'art international. 54 chefs-d'œuvre d'artistes d'une quinzaine de pays à découvrir jusqu'au 6 novembre.

Dès le 8 septembre au Minorelle
Du mardi au vendredi de 12h à 18h.
Dès 10h le week-end
03 20 89 22 08

CLAVECIN À L'OPÉRA

Le claveciniste français d'origine américaine Justin Taylor se produira sur la scène de l'Opéra de Lille pour un récital mettant en miroir les univers très éloignés du claveciniste italien Domenico Scarlatti et du compositeur hongrois György Ligeti. *Illusions sonores* est programmé le 7 octobre à 20h.

Réservation à partir du 6 septembre
www.opera-lille.fr

ARCHET SYMPHONIQUE

Pour son concert d'ouverture de saison fin septembre, l'ONL sera accompagné d'Isabelle Faust, acclamée dans le monde pour son archet virtuose et lyrique. Après Concerto pour violon de Britten, Alexandre Bloch proposera un voyage direction Les Planètes de Gustav Holst.

Les 29 et 30 septembre à 20h
www.onlille.com



A L'ÉCOLE DES FEMMES

Arnolphe s'est modelé une femme à sa convenance : loin du monde, dans un couvent, il fait élever une jeune fille prénommée Agnès. Il finance son éducation, la fait garder par deux de ses domestiques, jusqu'à ce qu'il l'épouse. Mais c'était sans compter sur le jeune Horace dont Agnès s'est éprise... L'École des femmes de Molière a connu un vrai succès du vivant du dramaturge, malgré les foudres de religieux et de critiques. Aujourd'hui, pour Jean-Marc Chotteau, directeur du théâtre La Virgule, monter cette pièce et incarner Arnolphe est un rêve devenu réalité.

Le 9 novembre à 20h au théâtre La Virgule à Tourcoing
De 9 à 20€. Réservation au 03 20 27 13 63, resa@lavirgule.com
ou sur www.lavirgule.com

Le goût d'ÉCO121

Comme tous les mois, Didier Nicolas pose son regard indépendant sur un établissement de la région. Ce mois-ci, l'Origines, à Villeneuve d'Ascq



Du nouveau fort prometteur dans le vieil Ascq

Nous sommes à quelques encablures du quartier d'affaires de la Haute Borne. Le centre historique du village d'Ascq, joliment rénové et entretenu, devant la pimpante mairie datant de 1832, s'est enrichi, en mai dernier, d'une nouvelle adresse de restauration dans l'immeuble d'angle à l'enseigne de la célèbre marque nordiste Motte Cordonnier, qui retrouve aujourd'hui une deuxième jeunesse.

C'est là, dans cette brasserie simple que le sérieux chef patron Kevin Bertouille a décidé d'ouvrir sans tapage son restaurant d'une trentaine de couverts. Il a la particularité d'avoir commencé la cuisine après une licence d'université et d'avoir eu la chance d'y être initié d'emblée par Gaëtan Citerne, alors chef de Monsieur Jean, avec qui il est resté deux ans ; puis à la Laiterie avec Nicolas Gautier, aujourd'hui au Nature à Armentières (Éco121 n°83).

Il y propose des menus à l'aveugle, dont le seul choix est dans le nombre de plats, de 26 € le midi à 44-52 € le soir, et un poisson ou une viande du jour. Après les trois bouchées en amuse-bouche plutôt anecdotiques, une émulsion de haddock sur chou fleur en semoule n'était pas que du vent et vint nous rassurer par son caractère, malgré un poivre indien à queue peu présent. Suivit un pressé de tomate d'antan, salade de fleurs et caviar beluga très ra-

fraîchissant. Puis une langoustine crue de bonne taille au citron confit et aneth sous une raviolle de chou révéla une composition heureuse malgré une mi-repoix un peu envahissante à notre goût. En plats, le dos de cabillaud au beurre blanc sur tombée d'épinards était très bien rôti, et le rumsteak de blonde d'Aquitaine de très bonne qualité et cuit comme il faut, échalote confite et ail noir, même s'il eut gagné à être mieux paré et porté par une bonne purée d'agria plutôt que par une émulsion de pommes de terre.

La pêche rôtie chantilly vanille et le parfait chocolat glacé brûlé, caramel, pousse de réglisse firent des desserts de bon aloi. Les assiettes, montées sans sophistication inutile, ne se font pas un snobisme de la parcimonie.

La carte des vins présente un choix ouvert, le côtes du Rhône Domaine Perrin (27€) est très fin de nez comme en bouche, et le tautavel silex 2016 (42€) assure. Trois bières à la pression complètent le choix : La Chimay dorée très agréable, la Triple et la Moulin d'Ascq ambrée.

Voici une adresse à l'autre bout de Villeneuve d'Ascq qui en vaut largement bien d'autres. Gageons que le chef, nouvellement installé, sache persévérer, à l'abri des lubies, dans les côtés sympathiquement positifs de sa cuisine. **Didier Nicolas**

La nouvelle table Origines enrichit avec charme la rénovation réussie du centre historique d'Ascq. Une adresse au potentiel certain.



ORIGINES
Menus 26-32 € le midi, 44-52 € le soir
Ouvert du mercredi au samedi, 12-14h et 19h30-21h30
92 Rue Gustave Baratte
59493 Villeneuve d'Ascq
09 83 68 81 66
restaurantorigines.com



ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
ALEXANDRE BLOCH

Concerts
symphoniques

Récitals
événement

Concerts
Flash 12h30

Concerts
Famillissimo

Ciné-concerts

SAISON 22
23

onlille.com

+33 (0)3 20 12 82 40



Région
Hauts-de-France



MÉTROPOLE
EUROREGIONALE DE LILLE



© 2022 ONLILLE - 100% Papier recyclé - Imprimé en France

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **64,90€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **94,90€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)



Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____
SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____ TÉL. _____
E-MAIL _____

éco 121
ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

Notre terre est notre avenir.

CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE

PÔLE AGRI

Il y a d'abord la terre, celle des semences, celle que l'on cultive, celle de l'élevage. Cette terre brune qui nous nourrit, comme elle nourrit ceux qui en vivent. Et puis il y a la terre, notre planète, essentielle et fragile. La transition écologique nous rappelle, chaque jour, que ces deux terres ne font qu'une.

Gildas Le Bihan Directeur du pôle Agri - 06 98 74 16 56* - gildas.le-bihan@hdf.caisse-epargne.fr**

Caisses d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directeurs et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 Euros - Siège social 135 Pont de Flandres 59777 Evreuil - Tél 03 000 002 RCS Lille Métropole - Crédit Photo : getty images - Septembre 2022

*Coût selon votre opérateur **Coût de commission selon votre fournisseur d'accès.

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE 